



Une activité politique du PPRD à Kinshasa

INITIATIVE DE LA MAJORITÉ
PRÉSIDENTIELLELe 31 décembre
décrété « journée
de la paix »

Contrairement à l'appel des laïcs catholiques invitant tous les chrétiens à une marche pacifique, le 31 décembre, pour exiger la mise en œuvre de l'accord de la Saint-Sylvestre, la majorité présidentielle, pour sa part, veut faire de cette journée celle de la paix et de prière. L'information a été donnée le 25 décembre par Félix Kabange Numbi de la famille politique du chef de l'Etat, au cours d'une cérémonie de remise des vivres à cinq cents jeunes désœuvrés venus de différentes communes de Kinshasa, auxquels se sont joints des étudiants de quatre établissements d'enseignement supérieur et la plate-forme de jeunes tshisekedistes.

Page 2

VIE DES PARTIS

Les « UDPS » bataillent
désormais sur un terrain
administratif

Le notaire Roger Mbangi aurait fait obstruction aux modifications des statuts de l'UDPS telles qu'issues du dernier congrès organisé sous l'égide du Premier ministre. Son refus d'acquiescer à la requête de cette aile dissidente, au motif qu'il ne pouvait pas légaliser deux documents portant le même nom au regard des actes d'opposition émis par l'UDPS/Tshisekedi, lui a valu son arrestation.

Du côté de l'UDPS aile Félix Tshisekedi, on salue le sens de « responsabilité et la loyauté du notaire ». Tout en lui reconnaissant la mission de légaliser et de vérifier l'authenticité des documents administratifs, l'UDPS/Tshibala lui dénie cependant la qualité de lever l'opposition d'une tierce partie.

Page 3



Une reunion de la Ligue des jeunes de l'UDPS

ENJEUX DE L'HEURE

Joseph Kabila a promulgué la loi électorale

Après moult tergiversations sur fond d'une tension parlementaire qui n'avait pas du tout faibli jusqu'au dernier jour, la loi n°17/013 du 24 décembre 2017 modifiant et complétant la loi n°06/006 du 9 mars 2006 portant organisation des élections présidentielle, législatives, provinciales, urbaines, municipales et locales a fini par être promulguée par le président de la République.

C'est dans la nuit du 24 au 25 décembre, à Lubumbashi, que Joseph Kabila Kabange a signé l'ordonnance y afférent, mettant ainsi un terme à un long suspense entretenu dans l'hémicycle avec, à la clé, un interminable débat sur le seuil d'éligibilité ainsi que sur la caution à payer par les candidats.

Page 4



Des députés lors d'une séance plénière

FÉCOFA

Constant Omari
reconduit président

Il n'y a pas eu possibilité d'une surprise. Candidat unique à la présidence, Constant Omari Selemani a été réélu, le 23 décembre à Kinshasa, pour un quatrième mandat consécutif de quatre ans à la présidence de la Fédération congolaise de football association (Fécofa). Il a recueilli la totalité des voix au cours du scrutin, soit toutes les vingt-huit voix des vingt-huit votants.

Constant Omari a placé son nouveau mandat sous le signe du développement du football. Son action sera articulée, entre autres, sur la formation du footballeur, des techniciens et des encadreurs, la remise en état et la réhabilitation du Centre technique national Kurara M'Pova de Kinkole, etc.

Page 4

ENJEUX POLITIQUES

La majorité présidentielle décrète le 31 décembre, journée de la paix

L'information a été donnée le 25 décembre par Félix Kabange Numbi Mukwampa de la famille politique du chef de l'Etat, au cours d'une cérémonie de remise des vivres à cinq cents jeunes désœuvrés venus de différentes communes de Kinshasa, auxquels se sont joints les étudiants quatre établissements d'enseignement supérieur et la plate-forme de jeunes tshisekedistes dénommée le Rassemblement des jeunes acquis à la paix.

Contrairement à l'appel des laïcs catholiques invitant tous les chrétiens à une marche pacifique, le 31 décembre, pour exiger la mise en œuvre de l'accord de la Saint-Sylvestre, la majorité présidentielle, pour sa part, veut faire de cette journée celle de la paix et de prière. Membre du bureau politique de la majorité présidentielle, le ministre Félix Kabange Numbi Mukwampa a indiqué que des gens (faisant sans doute allusion à l'opposition) qui n'ont pas su mobiliser durant toute l'année 2017 veulent utiliser à la fin des jeunes comme des boucs émissaires en les envoyant dans la rue. « Satan a toujours des programmes obscurs, de faire mourir les gens à la fin de l'année ; voilà pourquoi, nous vous invitons à la paix pour le 31 décembre. Ils n'ont pas su marcher ; ils n'ont pas su faire des manifestations durant toute l'année 2017, il ne faudrait pas qu'ils aillent utiliser les jeunes comme boucs émissaires le 31 décembre. Nous disons que journée est décrétée celle de la paix sur toute l'étendue du pays », a-t-il martelé, avant de rappeler aux jeunes que l'avenir du pays est entre leurs mains. « L'avenir du pays est entre les mains des jeunes. Vous n'êtes pas l'avenir de demain, mais vous êtes l'avenir d'aujourd'hui pour le Congo. Et le pays a besoin de vous pour sa reconstruction. », a-t-il conseillé.

Des vivres aux étudiants et jeunes désœuvrés

En partenariat avec Joseph Kokonyangi, secrétaire général de la majorité présidentielle, Félix Kabange Numbi a choisi la date du 25 décembre, jour de la Nativité, pour venir en aide à quelques étudiants et jeunes désœuvrés. Tôt le matin, l'enceinte du ministère de l'Aménagement du territoire et rénovation de la ville n'a pas pu contenir du monde. Cinq cents jeunes désœuvrés et des étudiants de quatre institutions d'enseignement supérieur, notamment Unikin, Ista, UPN et ISC ont reçu des vivres pour passer dans l'allégresse la fête de Noël. Supervisant personnellement cette action au nom de Joseph Kokonyangi, son collègue de l'Urbanisme et habitat, Félix Kabange Numbi a remercié les jeunes pour avoir



Félix Kabange Numbi remettant des vivres aux jeunes

répondu à son invitation, les exhortant à ne pas répondre aux appels à la désobéissance civile de quelques politiciens qui veulent perturber la paix. Pour lui, Noël c'est la naissance de Jésus, le prince de la paix qui a, à ses côtés, l'artisan de la paix en la personne du chef de l'Etat, Joseph Kabila; qui milite pour une paix durable en République démocratique du Congo. « Nous avons travaillé à vos côtés durant toute l'année 2017, c'est pourquoi nous avons choisi ce jour de Noël pour vous dire merci. Vous vous êtes déplacés et vous ne pouvez pas rentrer bredouille. C'est le Noël, il y a la parole de Dieu et la nourriture vient s'ajouter pour que vous puissiez bien fêter », a-t-il indiqué. La distribution des vivres s'est passée dans l'ordre et dans le calme. Chaque jeune, sourire aux lèvres, est sorti du ministère muni de son sachet de poulet, riz et autres biens. Des mots de remerciements n'ont pas tari de la part de ces jeunes à l'endroit des ministres Félix Kabange Numbi et Joseph Kokonyangi.

Aline Nzuzi

Le MPCR déclare l'illégitimité de toutes les institutions après le 31 décembre

Le parti du député Jean-Claude Vuemba estime qu'à la fin du mois en cours, toutes les institutions de la République deviendront caduques et seul le peuple congolais décidera de l'avenir de son pays.

Dans un communiqué-avertissement en rapport avec la marche prévue par les laïcs catholiques au 31 décembre, le Mouvement du peuple congolais pour la République (MPCR) note qu'à cette date, les institutions de la patrie deviendront illégitimes et que seul le peuple aura la légitimité de décider de l'avenir. « La souveraineté appartenant à tous les citoyens, et chacun étant l'égal de chacun, chacun en détient une fraction égale. En conséquence, chaque citoyen devra décider du sort de notre pays lorsqu'une fraction des gens cherchera à prendre le pays en otage », lit-on dans le document signé le 25 décembre par le secrétaire général de ce parti, Pathou Petipeti Mujinga.

Le peuple, véritable souverain primaire

Pour le parti du Député Jean-Claude Vuemba, qui a appelé ses combattantes et combattants en particulier ainsi que la population congolaise en général à se joindre à l'appel lancé par le Comité laïc de coordination de l'Eglise catholique, « les subterfuges et supercheries du pouvoir en place et de sa caisse de tripatouillage ne pourront jamais confisquer le droit fondamental du peuple congolais à désigner librement ses dirigeants ». Le pouvoir qui est devenu un agent spécial d'oppression contre le peuple congolais, a indiqué le MPCR, devra se rendre compte que personne dans ce monde ne pourra ébranler la volonté de plus de seize mil-



Le président national du MPCR, le député national Jean-Claude Vuemba (tiers)

lions d'habitants de Kinshasa et de plus de quatre-vingts millions pour toute la RDC.

Dans ce document, le MPCR souligne avec insistance l'importance de l'activité du 31 décembre et dit adhérer à cette initiative qu'il soutient pour l'intérêt supérieur du peuple congolais. Cette formation politique appelle le peuple congolais à bannir la peur pour s'exprimer en rapport avec la fin du régime conventionnel « qui a permis à M. Kabila de respirer pour quelques jours ».

Un scénario monté de la majorité présidentielle

Par ailleurs, le MPCR pense que « le pseudo procès qui se tient à la prison Ndolo est l'un des règlements de compte absurde des hommes de mains de ce régime ». Pour ce parti de l'opposition, en effet, la plupart des personnes arrêtées et jugées seraient victimes de leur position politique contraire au régime. « Il n'y a jamais eu les gens de Kamwina Nsapu, par ailleurs, nous assistons plutôt au scénario monté de la majorité présidentielle », a insisté le MPCR. Il estime qu'il est temps pour le peuple congolais de décider définitivement de son avenir, « en faisant taire ce régime des prédateurs en vue de redresser (les) fronts longtemps courbés ».

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara
Secrétariat des rédactions adjoint : Christian Brice Elion
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounou
Service Société : Parfait Wilfried Dou-niama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampou-

la (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romonique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire), Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

iCoordonnateur Général : Rachyld Badila
Coordonnateur Adjoint du suivi des Services Généraux : Jules César Olebi
Chef de section électricité et froid : Siméon Ntsayouolo

Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTEUR TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-

so, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émile Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétariat général : Ange Pongault

VIE DES PARTIS

Les « UDPS » bataillent désormais sur un terrain administratif

Arrêté à Kinshasa, le notaire Roger Mbangi aurait fait obstruction aux modifications des statuts de l'UDPS telles qu'issues du dernier congrès organisé sous l'égide du Premier ministre.

Bruno Tshibala n'est pas au bout de ses peines. Après avoir piloté le dernier congrès extraordinaire de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) ayant débouché sur son intronisation comme digne successeur de feu Étienne Tshisekedi, le voilà porté vers un nouveau front, celui de la légalisation des statuts de « son » UDPS. L'homme qui s'est par la suite rétracté, s'étant rendu compte de l'incompatibilité de son statut de Premier ministre à celui de chef d'un parti politique, s'est finalement affublé du titre d'autorité morale. À la tête de l'UDPS, il placera alors Tharcisse Loseke, un des cadres du parti. À deux, ils mènent actuellement la bataille de la légalisation de l'UDPS dans sa nouvelle configuration telle qu'issue du congrès tenu à Limete. La procédure qu'on croyait

déjà huilée présente néanmoins quelques écueils. Principal obstacle, un certain Roger Mbangi, notaire de la ville de Kinshasa pour la juridiction de Mont-Amba. L'intéressé aurait fait obstruction aux modifications des statuts de l'UDPS à la lumière du dernier congrès organisé sous l'égide du Premier ministre, Bruno Tshibala. Le notaire est catégorique face à la requête du Premier ministre et de ses amis. Il leur a fait savoir qu'il avait déjà reçu deux actes d'opposition de l'UDPS/Tshisekedi et, par conséquent, ne pouvait pas légaliser deux documents portant le même nom. En refusant d'acquiescer à la demande du groupe Tshibala qui, pourtant, se revendique de la vraie UDPS, Roger Mbangi s'est mis dans une mauvaise posture.

Et coup de théâtre. Alors qu'il s'attendait le moins du monde, le notaire sera appréhendé le 23 décembre par les services spéciaux de la Police nationale et déferé au parquet général de Matete. Principaux griefs retenus à sa charge : insubor-



Une réunion de la Ligue des jeunes de l'UDPSOKOK

dination et insoumission dans l'exercice de ses fonctions. Une arrestation qui, d'après des observateurs, est en lien étroit avec le dossier UDPS. Aussi curieux que cela puisse paraître, les affidés de Bruno Tshibala ont déclaré être étrangers à cette arrestation qui pourrait résulter, selon eux, d'un dossier judiciaire et sécuritaire.

« Nous ne savons pas pourquoi il a été arrêté. Nous avons déposé nos documents issus du congrès extraordinaire. Tous ces documents devraient être notariés chez lui », a indiqué Tharcisse Loseke qui reste optimiste quant à la légalisation des statuts modifiés de l'UDPS. Et d'ajouter que les notaires ont certes pour mission de légaliser

et de vérifier l'authenticité des documents administratifs, mais n'ont pas qualité de lever l'opposition d'une tierce partie. Du côté de l'UDPS aile Félix Tshisekedi, on salue le sens de « responsabilité et la loyauté du notaire arrêté qui n'a pas cédé face à la pression des politiciens ».

Alain Diasso

AFFAIRE SEXTAP

She Okitundu victime d'une campagne de diffamation

À propos de l'extrait vidéo qui circule sur le Net abusivement attribué au chef de la diplomatie congolaise, ses proches dénoncent un grossier montage intentionnellement élaboré pour tenter de salir l'image de ce digne fils du pays.

Les réseaux sociaux sont en ébullition depuis quelque temps. Un sextape attribué abusivement au patron de la diplomatie congolaise fait le buzz sur le Net. Cet extrait vidéo muet et fixiste, sorti des nues, est, de l'avis général, destiné à salir l'image de She Okitundu par une fine technique de collage d'images. L'indignation est totale dans les milieux proches du vice-Premier ministre congolais chargé des Affaires étrangères qui parlent d'un montage grossier. D'autant plus que plusieurs personnalités politiques à travers le monde ont eu à faire les frais de ce type d'acharnement de la part des inconditionnels du truquage et de la falsification. Pour le cas d'espèce, C-Also ASBL a tenu à recadrer les choses via un communiqué diffusé dans la presse locale.

Pour cette organisation proche de She Okitundu, « il s'agit là d'un grossier montage intentionnellement élaboré pour tenter de salir ce digne fils du pays

dont l'engagement patriotique et la probité morale constituent un motif de fierté et une source d'inspiration pour tous les Congolais épris de nationalisme en ce moment où des forces politiques et sociales rétrogrades veulent mettre le pays à genoux ». Tout en sollicitant du grand public qu'il évite « de relayer les éléments de cette campagne de diffamation dont les promoteurs sur Internet sont des sites et comptes qui ont un intérêt à déstabiliser l'action diplomatique en cours », l'association a annoncé l'ouverture imminente d'une enquête. Tout devrait être mis en œuvre « pour démasquer ce réseau des criminels spécialisés dans des montages et des chantages éhontés qui veulent porter atteinte à l'honorabilité du vice-Premier ministre », peut-on lire dans le communiqué de C-Also ASBL.

Sautant sur l'occasion, sans trop chercher à connaître les dessous de cette nébuleuse affaire, l'opposition radicale ainsi que le mouvement citoyen Lucha sont montés au créneau pour exiger la démission de She Okitundu tout en rappelant le fâcheux précédent Enock Sebinezwa Ruberangabo, limogé du gouvernement en 2016 pour un acte quasi similaire.

Alain Diasso

INFRASTRUCTURES

L'autoroute Kinshasa- N'Djili toujours attendue dix ans après

Inclus dans le cadre du programme dit des cinq chantiers de la République, le projet d'érection de l'ouvrage d'une vingtaine de kilomètres de longueur permettra de décongestionner la circulation routière très dense entre le centre-ville et l'aéroport.

plus vite le principal aéroport de la ville. L'ACGT, en effet, fonctionne aujourd'hui comme une véritable structure technique dotée des capacités réelles pour réaliser les performances nécessaires dans les domaines de la conception et de la réalisation des projets. Son acte fondateur

ailleurs, il a nié toute volonté de sa part de rechercher un simple effet d'annonce.

En effet, a-t-il fait remarquer, il s'est tenu le week-end dernier une réunion stratégique pour évaluer les activités de 2017 et planifier celles de 2018. La question de la gestion des mégapoles de la taille de Kinshasa est au cœur d'un grand débat depuis quelques années. Des études existent pour promouvoir justement des partenariats bénéfiques dans le cadre de l'exécution de ce projet. Un partenaire chinois, a-t-il dit, a témoigné d'un certain intérêt.

Au total, deux grands projets sont prévus pour l'année prochaine. En dehors de la première artère citée, il y a aussi le projet de construction de la route Kolwezi-Dilolo, dans l'ex-Katanga. Dans sa mise au point, Charles Médard Ilunga a fait état de nombreux projets actuellement menés à l'intérieur du territoire national. D'autres ont bénéficié des études importantes de manière à mobiliser de très grands travaux. Cependant, le directeur général et le comité de gestion n'ont pas avancé des chiffres en ce qui concerne les budgets à mobiliser pour ces deux grands chantiers.

Laurent Essolomwa



Crédit photo DR

Le vieux projet de construction de l'autoroute Kinshasa-N'Djili n'a jamais été réalisé, en dépit de la signature, en avril 2007, d'un accord entre le ministère des Travaux publics et la Compagnie nationale chinoise des ponts et chaussées. C'est l'Agence congolaise des grands travaux (ACGT), fruit de plus de huit ans de coopération fructueuse avec la Chine, qui est au cœur de ce projet qui devrait permettre d'atteindre

est le programme sino-congolais et pour une certaine opinion bien avisée, le gouvernement de la République doit en faire un véritable établissement public ou une société d'État.

Son directeur général, Charles Médard Ilunga, a estimé que plus rien n'empêchera la construction de l'autoroute allant de l'aéroport de N'Djili vers le centre-ville de Kinshasa. Par

ENJEUX DE L'HEURE

Joseph Kabila a promulgué la loi électorale

Le texte promulgué est la version de l'Assemblée nationale qui avait maintenu le seuil d'éligibilité de 1% au niveau national.

Après moult tergiversations sur fond d'une tension parlementaire qui n'avait pas du tout faibli jusqu'au dernier jour, la loi n°17/013 du 24 décembre 2017 modifiant et complétant la loi n°06/006 du 9 mars 2006 portant organisation des élections présidentielle, législatives, provinciales, urbaines, municipales et locales a fini par être promulguée par le président de la République. C'est dans la nuit du 24 au 25 décembre, à Lubumbashi, que Joseph Kabila Kabange a signé l'ordonnance y afférent, mettant ainsi un terme à un long suspense entretenu dans l'hémicycle avec, à la clé, un interminable débat sur certaines clauses de cette loi électorale relatives notamment au seuil d'éligibilité ainsi qu'à la caution à payer par les candidats.

Au niveau de la commission paritaire mixte Assemblée nationale-Sénat où le texte a été envoyé pour un dernier nettoyage, il s'avère que ces deux points principaux de désaccord sont restés en état, sans qu'un modus vivendi ne soit trouvé entre



les deux chambres législatives qui défendaient chacune un point de vue différent. Tel est notamment le cas de la question du seuil, maintenu à 1% au niveau national et non au niveau de la circonscription électorale comme proposé par le Sénat.

Le texte promulgué par le chef de l'État a donc pris en compte la version de la chambre basse,

conformément à la Constitution qui, en cas de désaccord entre les deux chambres, privilégie le point de vue de l'Assemblée nationale. Ce qui fut fait. Les députés membres de cette commission paritaire étaient restés fermes dans leur conviction, à savoir que le seuil de 1% au niveau de la circonscription électorale n'était pas significatif et qu'il était assimilé

au quotient électoral.

Tout compte fait. Cette promulgation de la loi électorale est censée booster le processus électoral dans son ensemble avec un effet d'entraînement sur le reste d'étapes à franchir. Déjà, avec la fermeture, le 26 décembre, du dernier centre d'enrôlement à Kananga, il y a lieu de scruter l'avenir avec op-

timisme, quitte à faire sauter le dernier verrou légal que constituent l'examen et l'adoption de la loi sur la répartition des sièges avant d'envisager la suite. Quant aux contraintes d'ordre logistique, financier et sécuritaire, elles sont en train d'être réglées au fur et à mesure, à en croire le gouvernement.

Alain Diasso

FÉCOFA

Constant Omari reconduit président

Candidat unique pour briguer la présidence de l'instance nationale du football pour la quatrième fois, Constant Omari a sans coup férir été plébiscité par les vingt-huit électeurs.

Il n'y a pas eu possibilité d'une surprise. Candidat unique à la présidence, Constant Omari Selemani (60 ans le 14 janvier 2018) a été ré-élu, le 23 décembre à Kinshasa, pour un quatrième mandat consécutif de quatre ans à la présidence de la Fédération congolaise de football association (Fécofa). Il a recueilli la totalité des voix au cours du scrutin, soit toutes les vingt-huit voix des vingt-huit votants.

Constant Omari a placé son mandat sous le signe du développement du football. « Il ne peut être question de commettre les mêmes erreurs que nos prédécesseurs, par le passé, en 1974, sans jeter les bases pérennes de la relève et du développement du football congolais. C'est pourquoi, tout au long de notre prochain mandat..., notre action sera fondée sur la formation du footballeur; des techniciens et des encadreurs, la remise en état et la réhabilitation de notre Centre technique national Kurara MPova de Kinkole, le développement du football des jeunes, la révision aussi bien structurelle qu'en ressources humaines



Constant Omari lors de sa quatrième réélection à la tête de la Fécofa (Photo Fécofa.cd)

de la direction technique nationale, l'amélioration de l'arbitrage avec la création d'un département d'arbitrage au sein de la Fédération, la promotion du football féminin par le lancement

et l'organisation de ses différentes compétitions toutes catégories confondues, la réforme en cours des championnats à tous les niveaux, de l'élite aux entités locales, etc. Les présidents des Ligues provinciales devront, à cet effet, être accompagnés dans la bonne organisation de leurs championnats respectifs. Un accent particulier sera mis sur la qualité des infrastructures et installations sportives qui, malheureusement, n'appartiennent pas à la Fécofa », a-t-il déclaré, en présentant son plan d'action avant son élection.

Les autres membres élus du comité exécutif de l'instance faïtière du football congolais sont le premier vice-président Donatien Tshimanga Mwamba (27 voix sur 28), le deuxième vice-président Jean-Di-dier Masamba (24 voix sur 28), le troisième vice-président Roger Bobo Bondembe Bokanianga (14 voix sur 28), le quatrième vice-président Théobald Bi-

namungu (14 voix sur 28). Jean-Marie Tambwe Lubamba a été élu cinquième vice-président avec 26 voix sur 28, alors qu'Adolphe Kabamba Muana Bute a recueilli 27 voix sur 28 pour occuper le poste de sixième vice-président. Notons-le, ils étaient tous candidats uniques à leurs postes respectifs. Six sur dix candidats ont été élus membres au sein du comité exécutif de la Fécofa. Les anciens membres qui reviennent sont Nongha ossango, Tshomba Fariala, Maurice Munda Kapambwe, et ceux qui font leur entrée dans le comité exécutif sont Nathalie Kibangu, Maurice Bapumbudia et Jean-Marie Kamwena. L'on doit signaler que certaines candidatures n'avaient pas été retenues par la commission électorale mise en place pour ce scrutin, notamment celle de Jean-Claude Muamba Mukundi, journaliste sportif à la télévision kimbanguiste Ratelki, qui n'a pas rempli les critères exigés pour postuler, et brandissant pour sa part la loi sportive. Les dossiers des candidats membres Alex Kande Kalombo et Anaclet Kuzituka Mandunga ont également été écartés pour n'avoir pas rempli les critères requis, a-t-on appris. Mais les candidats Simon Kayoyo, Alfred Boloki et l'ancien Dismas Bisimwa n'ont pas eu de voix requises pour prendre place au sein du comité exécutif comme membres.

Martin Engimo

VODACOM LIGUE 1 – ZONE OUEST

V.Club domine Dragons/Bilima, Renaissance bat Racing Club Kinshasa

A la veille de la fête de la Nativité, deux rencontres de la zone de développement ouest de la 23e édition du championnat national de football se sont jouées à Kinshasa.

L'AS V.Club a marché, le 22 décembre en sixième journée au stade des Martyrs, sur l'AS Dragons/Bilima au terme d'un des derbys qui déchaînait aussi des passions par le passé dans la capitale. Deux buts à zéro, c'est le score de cette rencontre en faveur des Dauphins Noirs qui prennent du coup la tête du classement de la zone de développement ouest. De retour de son indisponibilité, le buteur maison de V.Club, Taggy Etekiana Agiti, n'a mis qu'un quart d'heure pour sévir. Il a donc ouvert la marque à la 15e mn, inscrivant son deuxième but de la saison. Le jeune espoir international Chadrack Muzungu a marqué le deuxième but à la 84e mn, donnant le coup de grâce aux Monstres de Kinshasa qui ont à peine existé au cours de cette partie. On signale que V.Club jouait sans son entraîneur, Florent Ibenge, en voyage à Blantyre, au Malawi, pour voir évoluer le prochain adversaire de V.Club en Ligue des champions. Le team vert et noir est le nouveau leader de la zone ouest avec désormais quinze points glanés en six rencontres. Dragons/Bilima joue ce 27 décembre son prochain derby, cette fois-là contre Daring Club Motema Pembe qui revient d'une préparation dans la



sérénité de l'autre côté du fleuve Congo, à Brazzaville.

Rebondissement du FC Renaissance

Le 23 décembre, toujours au stade des Martyrs, c'était le tour du FC Renaissance du Congo de rebondir après avoir été sanctionné par la Ligue nationale de football (Linafoot) qui l'a amputé de neuf points déjà acquis. Les Renais -entraînés désormais par le technicien congolais Dauda Lupembe après la démission de l'Ivoirien François Guei- ont positivement réagi en battant la formation de Racing Club de Kinshasa (RCK) par un but à zéro, en dernier match de la 7e journée. L'unique but a été l'œuvre du milieu offensif Litekia Ekiri à la 71e mn. Dernier avec trois points seulement glanés à Matadi face à Nord Sport, le FC Renaissance du Congo se relance avec six points. «C'est une victoire capitale. Un

match très difficile pour les deux formations. J'ai donné un mot d'ordre à mes joueurs, en leur disant qu'ils ont gagné les neuf points perdus et qu'ils pouvaient en gagner d'autres. L'adversaire a eu des occasions sans les concrétiser, mais nous n'avons eu qu'une seule et l'avons mise au fond. Chaque équipe a eu son temps fort et son temps de flottement, c'est cela un match de football», a indiqué le coach Dauda Lupembe. Pour sa part, l'entraîneur Kiki Mankengele du RCK a laissé entendre : «Nous avons très mal

Vue d'un match de Renaissance du Congo joué, aucune vitesse, toujours avec la tendance de reculer; les deux latéraux n'ont pas su alimenter l'attaque. Bref, on n'a pas été efficace en attaque. Aucun joueur n'a pu se projeter directement devant avec le ballon. C'est pourquoi j'ai monté Ntambidila, mais il n'a pas bien accompli son rôle. En outre, nous avons beaucoup de malades, et cela nous a aussi déstabilisés ».

Zone est : Muungano sanctionné Dans la zone de développement est, la Linafoot a sanctionné, le 20 décembre, l'OC Muungano de

Bukavu (province de Sud-Kivu) suite aux incidents survenus le 17 décembre, au stade des Volcans de Birere, à Goma (province du Nord-Kivu), lors de son match contre le club local d'AS Dauphin Noir. Au moment des troubles à la 84e mn, les deux équipes étaient à égalité de zéro but partout. Muungano dont les supporters ont été à l'origine de l'arrêt de la partie en perpétrant la violence a donc écopé d'un forfait, avec une amende correctionnelle de cinq mille dollars américains et la sommation de réparer les préjudices commis sur l'arbitre du match qui a été molesté. Le joueur Masudi Bayitofolo a écopé de dix-huit mois de suspension pour avoir agressé l'arbitre. Ses coéquipiers Sumaili Radjabu, Henri Kizungu, Kisesa Ramazani et Ley Sivihwa sont suspendus pour douze mois, pour des agressions sur l'arbitre. Le secrétaire sportif, Benjamin Kasindi, et le directeur technique de Muungano, Patrick Mahindu, sont aussi suspendus pour deux mois et sommés de payer une amende de cinq cents dollars américains chacun pour incitation à la violence.

Martin Engimo

VODACOM LIGUE 1 – ZONE CENTRE SUD

TP Mazembe bat Lubumbashi Sport



Le TP Mazembe de Lubumbashi

Les Corbeaux de l'ex-Katanga continuent de dicter leur loi dans la zone de développement Centre Sud de la 23e édition du championnat national de football. Le Tout-puissant Mazembe a dominé, le 21 décembre, dans ses installations de la commune de Kamalondo, à Lubumbashi, en match avancé de la 7e journée, les Kamikaze de Lubumbashi Sport par deux buts à zéro. Ben Malango Ngita à la 8e mn sur penalty et Chico Ushindi wa Kubanza à la 59e ont été les principaux bourreaux de Lubumbashi Sport.

Avant cette rencontre, les Corbeaux avaient laminé la formation d'Océan Pacifique de Mbuji-Mayi par sept buts à zéro. En huit matchs livrés, Mazembe compte dix-huit points et occupe la pole-position dans la zone de développement Centre Sud.

Vainqueurs de la dernière édition de la Coupe de la Confédération africaine de football, les joueurs ont finalement obtenu leur prime de la part de leur président, Moïse Katumbi Chapwe, confirme le site web officiel du club. «...les Corbeaux viennent une fois de plus de bénéficier d'une grosse prime après le sacre en Coupe de la Confédération. Pour toute la campagne africaine, c'est une enveloppe d'un million cent mille dollars américains qui a été allouée aux joueurs, somme sortie de la poche du chairman Moïse Katumbi », peut-on lire sur www.tpmazembe.com.

M.E.

LE COURRIER DE KINSHASA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

BON PLAN!
RECRUTEMENT

Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent

FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES rejoignez notre équipe marketing

+243.856.43.6723

immeuble ex FORESCOM, 1er niveau
Avenue des Douanes n°4
Kinshasa, Gombe - RDC

L'OGES

Remise de prix aux meilleurs étudiants congolais

La cérémonie de remise solennelle des prix aux meilleurs étudiants et doctorants congolais des années universitaires 2015-2016 et 2016-2017, de la juridiction OGES (Europe occidentale, Turquie, Liban et Amérique du Nord), s'est déroulée le 20 décembre sous patronage de l'ambassadeur Rodolphe Adada.

Satisfait de retrouver les stagiaires et étudiants congolais, à l'ambassade du Congo en France, le directeur de l'OGES, Hervé Effenguet, a déclaré : «Comme toujours, la cérémonie d'émulation représente, pour notre administration, le jour le plus important de l'année uni-

2015-2016 : John Le Brave Gloire Kouka, cycle licence ; Lyndho Princia Billy Nsongui, cycle master et Paule Carlyna Celnare Bondiombouy, cycle doctorat. Pour 2016-2017 : Drel Cardy Loumouamou, cycle licence ; Thonya Otsengue, cycle master et Franck Cyrille Aymard Itoua Engoti, cycle doctorat.

Cette sélection, en strict respect des règles établies par l'OGES, a été menée par un jury composé de : Amiral Mathias Bangui, attaché de Défense près l'ambassade du Congo en France ; Hervé Effenguet, conseiller culturel, directeur de l'OGES ; Jean-Jacques Angoundou, premier conseiller et

de la diaspora, Aimé Kleber Singha, premier fondé de pouvoirs près de la paierie du Congo en France et Annick Ikouebé, deuxième secrétaire chargée des activités culturelles à la délégation permanente du Congo à l'Unesco.

Rodolphe Adada, tout en félicitant les six récipiendaires, a tenu à rappeler : «La gestion des étudiants à l'étranger fait partie de nos préoccupations administratives. Notre ambassade est votre maison ; vous devez vous y sentir chez vous».

Belle cérémonie en guise de rappel pour toutes ces compétences congo-



Les étudiants congolais posant avec l'ambassadeur du Congo en France Rodolphe Adada (@Jean-Bedel Bango Photo)

versitaire en cours».

C'est en substance le fond et l'esprit de la rencontre destinée à récompenser les meilleurs des étudiants des années 2015-2016 et 2016-2017. Pour

chargé d'affaires à la Délégation permanente du Congo à l'Unesco ; Dr Amélia Dzia-Bokilo, conseillère à la Santé et aux affaires sociales ; Steve Ngatsé Elenga, conseiller chargé

laises qui représentent «la relève du Congo de demain».

Rose-Marie Bouboutou
et Marie Alfred Ngoma

EXPORTATIONS DE BOIS

Le Cameroun et le Congo premiers exportateurs du sapelli et de l'acajou

Les exportations du sapelli et de l'acajou ont placé le Cameroun et le Congo parmi les meilleurs pourvoyeurs de bois tropicaux au Canada et aux Etats-Unis.

Les exportations de l'acajou vers le Canada ont plus que triplé à fin octobre 2017, révèle la note de conjoncture de l'Organisation internationale des bois tropicaux. L'augmentation des exportations de cette variété de bois très répandue en Afrique est consécutive de la hausse des expéditions de nombreux pays producteurs, mais particulièrement de ceux du Cameroun et du Brésil, souligne la même source.

Aux Etats-Unis, les importations de sapelli, autre variété de bois bien connue en Afrique, ont permis de classer le Cameroun et le Congo parmi les meilleurs pourvoyeurs de bois tropicaux au pays de l'Oncle Sam, au cours de la période sous revue. L'accroissement assez brutal depuis environ trois ans de l'exploitation du sapelli a été rendu possible grâce à l'ouverture de plusieurs sociétés dans le Bassin du Congo. Depuis - considérée comme une essence plutôt « noble » - sa mise à disposition massive et régulière a créé un courant de la demande et des utilisateurs. Toute la difficulté va consister à maintenir au plus haut niveau l'image de marque déjà acquise de ce produit.

Pour rappel, depuis 2011, selon différents rapports de l'Autorité portuaire nationale, le bois (scié et en grumes) est le premier produit d'exportation du Cameroun, hors hydrocarbures, avec des volumes qui dépassent souvent 50% des exportations globales, pétrole brut non compris.

Josiane Mambou Loukoula

MARCHÉ FINANCIER

Le nouveau président de la Cosumaf prend ses fonctions

Le Tchadien Nagoum Yamassoum a été officiellement installé à son poste, le week-end dernier, à Libreville, capitale du Gabon.

Le nouveau président de la Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale (Cosumaf) a été nommé par la Conférence des Chefs d'Etat de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) pour un mandat de cinq ans non renouvelable. Sa prise de fonction a été supervisée par le président en exercice du comité ministériel de l'Union monétaire de l'Afrique centrale (Umac), Calixte Nganongo, en présence de plusieurs autorités sous-régionales. Il y a eu, entre autres, le ministre gabonais de l'Economie, de la prospective et du développement durable, le ministre des Finances de la Guinée Equatoriale, le secrétaire général de la Banque des Etats de l'Afrique centrale, le président de la commission Cémac et son vice-président sans oublier plusieurs dirigeants d'institutions sous-régionales et les représentants des bailleurs de fonds multilatéraux.



Nagoum Yamassoum

« C'est avec un réel plaisir que je prends la parole à l'occasion de cette cérémonie d'installation du nouveau responsable de la Cosumaf. Car, ceci témoigne de l'intérêt que nous accordons tous à la question des marchés financiers dans notre sous-région et plus particulièrement à la Cosumaf et surtout, au respect par nos Etats du principe de rotation à la tête des institutions

et organes de la Cémac », a déclaré le ministre gabonais de l'Economie, Régis Immongault Tatangani.

Faisant une rétrospection sur l'histoire de la création de la Cosumaf, Régis Immongault Tatangani a précisé qu'elle est née d'une idée enclenchée par les chefs d'Etat de la sous-région, notamment celle d'avoir un financement harmonieux pour le développement éco-

nomique de cet espace. Ce qui a conduit à la création, il y a quelques années, d'une bourse sous-régionale. Un instrument qui permettra de mobiliser les financements et ressources à long terme. Un marché boursier ne pouvant pas exister sans un organe de régulation chargé de faire appliquer les règles de jeu et de veiller à la régularité des opérations effectuées, la Cosumaf a été créée à cet effet pour jouer ce rôle dans le développement du marché financier.

Une institution assumant trois missions importantes

Selon le ministre gabonais de l'Economie, la Cosumaf est une institution spécialisée de l'Umac. Elle est dotée d'une personnalité juridique et en sa qualité d'autorité de tutelle de régulation et de contrôle du marché, assume trois missions principales de puissance publique, à savoir veiller à la protection de l'épargne investie en valeurs mobilières; à l'information des investisseurs et au bon fonctionnement du marché. C'est pourquoi, elle est investie de compétences très larges dont celle de régulateur des opérations d'appel public à l'épargne dans tous les pays de la Cémac. « Cet instru-

ment de la Cémac constitue un pilier de la stratégie de diversification économique et financière dans notre sous-région. Elle s'érige ainsi en trait d'union essentiel entre l'économie réelle et le secteur financier dans un contexte où la question du financement de l'économie est au centre aujourd'hui », a ajouté Régis Immongault Tatangani. Il a conclu que la Cosumaf est un acteur de premier plan au regard de ses missions, mais aussi au regard des attentes des autorités de la Cémac, notamment dans leur objectif de former un marché financier à l'échelle sous-régionale, capable de favoriser la collecte de l'épargne longue pour l'orienter vers le financement des investissements productifs, d'encourager la désintermédiation financière, de réduire les coûts financiers, d'assurer la diversification des moyens de financement et de moderniser le système financier en vue de soulager la banque centrale face aux activités de financement.

Notons que Nagoum Yamassoum remplace l'Equato-Guinéen Rafael Tung Nsue, dont le mandat de cinq ans était arrivé à son terme.

Rock Ngassakys

GESTION DES RESSOURCES EN EAU

La CEEAC se dote d'une convention pour prévenir les conflits

Le texte communautaire, adopté le 22 décembre à Brazzaville, définit les mécanismes de résolution pacifique des différends liés à la gestion des cours d'eau frontaliers et la participation de la population riveraine dans la gestion durable de ces ressources.

Les ministres en charge de l'hydraulique des pays membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), réunis le 22 décembre à Brazzaville, étaient appelés à apprécier les travaux des experts sur le projet de la Convention pour la prévention et la résolution pacifique des conflits liés à la gestion des ressources en eau partagées.

Ils devaient, en outre, lever les réserves émises par certains Etats sur la portée du principe de « supranationale » introduit en 2009 dans la politique régionale de l'eau de la



CEEAC. Sur insistance de la République démocratique du Congo, du Gabon, du Burundi, du Cameroun et de la Guinée Equatoriale, ce principe a finalement été retiré du texte communautaire.

« Aux termes des fructueux échanges, les ministres ont décidé de retirer le principe de supranationalité

Les ministres de la CEEAC réunis à Brazzaville du projet de Convention afin d'accélérer le processus de son adoption et de permettre à la Communauté de se doter d'un instrument de prévention et de résolution pacifique des conflits liés à la gestion des ressources en eau partagées », a signifié le conseil des ministres de la CEEAC.

La dernière étape dans ce processus de doter la sous-région d'un texte communautaire sur la gestion de l'eau consistera à soumettre ce texte à la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement censée se tenir dans les prochains jours.

Avec ses seize cours d'eau partagés, cinq lacs internationaux et plus de dix-sept systèmes aquifères, l'Afrique centrale est la région du monde la plus riche en matière de ressources en eau de surface et souterraines. Elle regorge d'environ 21,828 m³/an par habitant.

Ces potentielles ressources sont malheureusement négligées par la plupart des Etats et les instruments de gouvernance sont, quant à eux, inadaptés. « Les ministres ont instruit le secrétariat général de la CEEAC de mobiliser les ressources nécessaires à l'accompagnement des Etats dans le renforcement de leurs systèmes de

gouvernance », a indiqué le communiqué final du conseil des ministres.

Notons que le nouveau texte communautaire consacre les règles substantielles et procédurales pour prévenir les conflits, obligeant les Etats à une utilisation équitable et raisonnable des ressources en eau. Il met à la charge des pays l'obligation de notifier au préalable des mesures projetées susceptibles d'avoir des effets négatifs sur d'autres pays voisins.

Outre l'utilisation des ressources en eau partagées, le texte régional promeut également la protection et la prévention de l'environnement, à travers la lutte contre les pollutions, les évaluations environnementales transfrontalières, la gestion des urgences, etc.

Fiacre Kombo

DÉVELOPPEMENT

Un fonds chinois injecte 3,2 milliards de dollars en Afrique

Le montant a été investi par le Fonds de développement Chine-Afrique au cours des dix dernières années dans quatre-vingt et onze projets répartis dans trente-six pays du continent.

Lors d'une interview accordée à l'agence de presse Xinhua, le président du Fonds de développement Chine-Afrique, Chi Jianxin, a indiqué: « Après l'achèvement de tous les projets, le fonds acheminera en Afrique plus de vingt milliards de dollars provenant d'entreprises chinoises ».

Initialement estimé à cinq milliards de dollars, ce portefeuille a été revu à la hausse, soit dix milliards de dollars en 2015. Ce fonds a investi dans des secteurs tels que les infrastructures, la coopération sur la capacité de production et l'agriculture. A terme, les projets permettront de produire, chaque année, onze mille camions; trois cent mille climatiseurs; cinq cent quarante mille réfrigérateurs; trois cent quatre-vingt-dix mille téléviseurs et 1,6 million de tonnes de ciment. Les exportations africaines pourront augmenter de deux milliards de dollars et les revenus issus des impôts d'un milliard de dollars par an, selon Chi Jianxin.

Le fonds a été créé en 2007, à la suite du Sommet de Bei-

jing du Forum sur la coopération Chine-Afrique de 2006, dans le but de booster l'économie du continent. « Différent des aides ou des prêts, le fonds dirige plus de capitaux en Afrique avec ses propres investissements », a-t-il ajouté. Une approche saluée, puisqu'elle permet aux pays africains de développer des projets sans accroître leurs dettes et d'augmenter leur propre capacité de développement, explique le président du dit Fonds.

Une stabilité du continent sur le plan politique

Au cours des dernières années, l'Afrique fait montre d'une stabilité sur le plan politique avec une croissance économique rapide, une expansion démographique en milieu urbain et davantage de consommateurs de la classe moyenne.

Aussi, de nombreux pays africains disposent d'avantages géographiques, de coûts de main-d'oeuvre faibles et d'un bon environnement commercial. Ces atouts ouvrent ainsi la porte à une coopération industrielle internationale. « Les secteurs des infrastructures, de la fabrication et de l'agriculture de l'Afrique ont poursuivi un développement sain et disposent d'un grand potentiel. Nous sommes ainsi optimistes quant aux perspec-

tives de ce continent », a-t-il affirmé, tout en considérant « l'aide au développement de l'Afrique comme une responsabilité commune de la communauté internationale ».

Le Fonds envisage de faire plus d'investissements et d'injecter davantage de capitaux en Afrique, dans le cadre de l'initiative « la Ceinture et la route » et des politiques chinoises sur la capacité internationale de production et la coopération sur la fabrication d'équipements.

Il est parvenu à un accord avec la Fondation Bill et Melinda Gates sur les investissements dans les domaines agricole et pharmaceutique, et a signé un mémorandum d'entente sur les investissements et les exportations avec le département pour la Coopération internationale du Royaume-Uni.

Cette institution financière explore également la coopération avec d'autres partenaires, dont la Banque mondiale, l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel et la Banque africaine de développement. « De cette façon, le Fonds, en plus d'investir en Afrique, aide aussi les produits africains à répondre à la demande du marché international, ce qui permettra de créer en retour des emplois et de développer les exportations », a conclu Chi Jianxin.

Josiane Mambou Loukoulou

ALGÉRIE/CHINE

Abdelaziz Bouteflika salue le développement des relations entre les deux pays

À l'occasion de la célébration du 59^e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques sino-algériennes, le chef de l'Etat algérien a adressé un message à son homologue chinois, Xi Jinping, dans lequel il a salué le développement « qualitatif » des relations de coopération entre les deux pays, depuis la mise en place d'un partenariat stratégique global.

Le chef de l'Etat algérien a félicité les opportunités futures offertes à son pays et à la Chine pour œuvrer ensemble à la consolidation de leurs relations. « Il m'est agréable, à l'occasion de la célébration du 59^e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre nos deux pays, de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes chaleureuses félicitations et mes vœux de santé et de bien-être ainsi que davantage de progrès et de prospérité au peuple chinois ami », a affirmé le président Bouteflika dans son message. « Cet anniversaire, lourd de sens, est l'opportunité d'évoquer l'amitié et la solidarité caractérisant les relations liant nos deux pays à travers les décennies », a-t-il poursuivi.

L'Algérie et la Chine, a souligné le chef de l'Etat, « ont toujours fait montre de solidarité et d'entraide en toute circonstance », rappelant qu'« à la lumière des défis actuels marquant les relations internationales, nous poursuivrons notre coopération, de manière à réaliser la stabilité et à promouvoir nos deux pays ».

Il estime que les différents projets économiques déjà réalisés ou en cours, les louables initiatives des sociétés chinoises pour la relance de l'investissement en Algérie et le volume croissant des échanges commerciaux témoignent la vitalité de cette coopération bilatérale.

Enfin, le président algérien s'est dit optimiste quant aux opportunités offertes aux deux pays pour œuvrer ensemble au renforcement des relations bilatérales, notamment dans les domaines industriel, technologique, agricole et touristique. « Je tiens aussi à exprimer ma satisfaction des échanges culturels, devenus aujourd'hui parmi les principaux volets de la coopération bilatérale, et à vous remercier des dons offerts par votre pays pour la réalisation des projets culturels en Algérie », a conclu le chef de l'Etat algérien.

Yvette Reine Nzaba

CÉLÉBREZ LA NOUVELLE ANNÉE

AU
PEFACO HOTEL MAYA MAYA 5*

31 décembre 2017

PEFACO HOTEL

DÎNER DE LA SAINT-SYLVESTRE

DÎNER AVEC ORCHESTRE · À PARTIR DE 20H30
DJ · DE MINUIT À 03H

Punchs, boissons locales et petits-fours autour de la piscine

Carpaccio de bar, mousse d'aubergines, caviar d'agrumes
Mille-feuille de Foie gras sur son lit de patate douce

Gnochetti verdi (gnocchi vert), crevettes et tomates-cerises
Yassa typique, riz et attiéké
Mignon de porc aux lardons
Purées de carottes, pommes de terre et courgettes



Trio de mousse aux couleurs du Congo
Coupe de Champagne

80 000 FCFA /personne (une bouteille de vin incluse)
PROMOTION la table de 10 personnes à 720 000 FCFA

2° PRIX

WEEK-END À OYO

2 nuits + petits-déjeuners (2 personnes)
au Pefaco Hotel Maya Maya 5*
valeur : 700 000 FCFA

3° PRIX

WEEK-END À POINTE-NOIRE

Vol aller/retour Brazzaville/Pointe Noire
+ 2 nuits + petits-déjeuners (1 personne)
à l'hôtel Palm Beach
valeur : 400 000 FCFA

TOMBOLA DE LA SAINT-SYLVESTRE

1er PRIX

**VOL ALLER/RETOUR
BRAZZAVILLE/PARIS**

Offert par la compagnie aérienne Air France
valeur : 850 000 FCFA



Ainsi que pleins de lots surprises (au moins un lot par table)

4° PRIX

WEEK-END PEFACO

2 nuits + petits-déjeuners (2 personnes)
au Pefaco Hotel Maya Maya 5*
valeur : 400 000 FCFA

5° PRIX

**VOL ALLER/RETOUR
BRAZZAVILLE/COTONOU**

Offert par la compagnie aérienne TAC
valeur : 300 000 FCFA

RÉSERVEZ VOTRE SOIRÉE

T. (+242) 056 048 035 | rmaroun@pefacohotels.com

LE BISTRO PARISIEN

CONQUÊTE SPATIALE

L'Algérie lance son premier satellite de télécommunications

Le cinquième satellite algérien et le premier en matière de télécommunications, nommé Alcomsat-1, construit par la China Aerospace Science and Technology Corporation, a été propulsé dans l'espace le 24 décembre, depuis la province de Sichuan, en Chine.

La mission d'Alcomsat-1 est de permettre la multiplication de chaînes de radio et de télévision, mais aussi d'optimiser la qualité du signal des satellites de géolocalisation. Il permettra la diffusion de deux cents à trois cents chaînes de télévision et du même nombre de radios numériques. Le lancement de ce satellite permettra également l'amélioration de certains services tels que la formation en ligne, la télémédecine et la visioconférence grâce à la diffusion de l'Internet à très haut débit sur l'ensemble du territoire algérien. Par ailleurs, Alcomsat-1 va optimiser la qualité du signal des satellites de géolocalisation

(GPS, Glonass, Galileo). De leur côté, les services algériens de surveillance bénéficieront, eux aussi, de ce satellite grâce à des communications radio plus flexibles et qui pourront se faire au-delà des frontières. L'armée pourra, en outre, opérer des drones sur de plus longues distances.

Le lancement de cet engin s'inscrit dans la mise en œuvre du programme spatial national adopté par le gouvernement, dont le but est de renforcer les capacités algériennes dans ce domaine à l'horizon 2020. Deux postes de commandement ont été installés pour contrôler Alcomsat-1. Ils seront supervisés par des ingénieurs de l'Agence spatiale algérienne (Asal) qui ont été formés en Chine. Ces deux postes seront installés à Boughezoul (Médéa) et Bouchaoui (Alger) et se chargeront de l'activation, de la surveillance et du contrôle du satellite.

Au total, cinq satellites algériens se trouvent aujourd'hui en orbite autour de la Terre. Alsat-1, le premier satellite

d'observation à moyenne résolution, a été lancé en 2002, suivi de l'Alsat-2A, premier satellite d'observation à haute résolution, en orbite depuis 2010.

En 2016, l'Algérie a également lancé trois nouveaux satellites depuis l'Inde : Alsat-1B (satellite d'observation à moyenne résolution), Alsat-2B (satellite d'observation de la terre à haute résolution) et Alsat-1N (nanosatellite à mission scientifique). Les trois appareils avaient été réalisés et testés par les ingénieurs du Centre de développement des satellites d'Oran.

Suite à ce lancement « réussi du premier satellite algérien Alcomsat1 », le chef de l'Etat, Abdelaziz Bouteflika, et son homologue chinois, Xi Jinping, ont échangé les félicitations, estimant que ce succès est « le couronnement d'un travail sérieux de longue haleine » entre l'Algérie et la Chine, dans le domaine des technologies spatiales, a indiqué un communiqué du ministère algérien des Affaires étran-

gères. Cette réalisation, poursuit la note, est « le fruit d'un partenariat scientifique réussi entre l'Agence spatiale algérienne et plusieurs instances scientifiques chinoises ».

Le président Abdelaziz Bouteflika a salué la « qualité des relations bilatérales algéro-chinoises ». Les deux pays ont décidé, en 2014, de promouvoir un « partenariat stratégique global ».

Il a, en outre, exprimé sa profonde considération à la République populaire de Chine pour sa disponibilité à assurer le transfert de la technologie dans un domaine très développé qu'est celui des TIC. Pour sa part, le président chinois a félicité son homologue algérien pour le lancement réussi d'« Alcomsat-1 », saluant ainsi le rôle des techniciens algériens dans la réussite de ce projet. Il a loué les « relations d'amitié profondes » qui lient l'Algérie et la Chine, estimant que l'Algérie est un « partenaire stratégique de premier rang ».

Yvette Reine Nzaba

LUTTE CONTRE LE TERRORISME AU NIGER

L'Italie rejoint la France

L'annonce a été faite par le Premier ministre italien, Paolo Gentiloni, indiquant que les forces de son pays viendront en renfort aux soldats français basés au Niger, dans le cadre de l'opération Barkhane.

Paolo Gentiloni visitait le navire Etna de l'opération Eunavfor Med / Sophia. « Nous devons continuer à concentrer notre attention et notre énergie sur la menace du trafic des humains et le terrorisme dans le Sahel », a-t-il déclaré. Le gouvernement italien va proposer au parlement un projet de loi permettant le déploiement de mille quatre cents soldats actuellement en Irak. « Plusieurs des forces en Irak seront déployées dans les prochains mois au Niger », a précisé le Premier ministre.

L'objectif des soldats italiens est de former l'armée nigérienne dans la lutte contre le terrorisme et la traite des êtres humains. L'opération devrait comprendre cinq cents soldats et cent cinquante véhicules.

Noël Ndong

BUROTOP IRIS

ACHETER UN TELEVISEUR SMART N'EST PLUS UN LUXE

VESTEL



32" HD : 119 000 FCFA HT
43" FULL HD : 219 000 FCFA HT
50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT
55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT
65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT

4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056

SOLDEBONANA



LE RESEAU DES SMARTPHONES

JUSQU'À 50%
DE RÉDUCTION SUR
TOUS LES ROUTEURS
ET SMARTPHONES

AG Partners



6GB
inclus

PROCESSUS DE PACIFICATION DU POOL

L'Accord de Kinkala, et après?

Entre espoir et appréhensions, les Congolais attendent de voir les parties signataires de l'accord du 23 décembre mettre un terme aux violences qui secouent le département du Pool depuis bientôt deux ans.

L'une des questions posées à Jean Gustave Ntongo, le représentant de Frédéric Bintsamou (pasteur Ntoumi), après la signature de l'Accord du 23 décembre, à Kinkala, dans le Pool, a été de savoir s'il a bel et bien reçu mandat du chef rebelle pour parler en son nom. Réponse affirmative évidemment : « Nous ne nous serions pas permis de venir signer un tel accord par fantaisie », a-t-il argumenté, citant au passage son propre nom et celui de son collègue, Franck Euloge Mpassi, comme étant les deux délégués mandatés par ce dernier. Mais comme chacun sait, cet accord est le troisième de la série qui implique la rébellion que mène Ntoumi depuis quasiment vingt ans.

Le 29 décembre 1999, sous l'égide de feu le président gabonais, Omar Bongo Ondimba, un accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités est signé à Brazzaville, entre le gouvernement et le Conseil national de la résistance, dirigé par le pasteur Ntoumi. En mars 2003 interviennent ce que l'on a appelé les accords croisés de paix entre les deux parties. À chaque fois, Frédéric Bintsamou ne se présente pas en personne pour apposer sa signature au bas du texte d'accord. Néanmoins, de ces « accords croisés », il obtient d'être nommé, en 2007, délégué général auprès du président de la République chargé de la promotion des valeurs de paix et de la réparation des séquelles de guerre. Il assume officiellement cette fonction entre 2009 et 2016.

Brin d'optimisme

Dans un processus aussi complexe que celui du retour de la paix dans le département du Pool, le dénouement de Kinkala, à un moment où le processus se figeait, mérite d'être salué. En ce sens, et malgré

toutes les épouvantes compréhensibles, Jean Gustave Ntongo n'a peut-être pas eu tort de parler « d'un grand jour » pour le Congo. L'accord intervient, pourrait-on dire, à la surprise générale mais la rencontre du 3 octobre entre le président Denis Sassou N'Guesso et les sages et notables du Pool a incontestablement servi de déclencheur de paix.

Contrairement, en effet, à ce que l'on a entendu dire, à savoir que cette rencontre n'avait aucune prise sur les événements, l'appel du chef de l'Etat invitant les ninjas-nsiloulous à déposer les armes et à se rendre avait reçu un écho favorable chez ces derniers. Après presque deux ans de rébellion, ces miliciens vivant de rapines dans des conditions difficiles en forêt étaient à bout de souffle. Ils voulaient en finir, sortir, abandonner. Par contre leur chef, craignant de se faire oublier une fois ses fidèles rentrés en ville, avait dû puiser dans les ressorts du pacte rigide qui le lie à ses hommes pour en quelque sorte demander la contrepartie. D'aucuns ont prétendu qu'il préconisait gagner un pays voisin pour rejoindre un cousin à lui en délicatesse lui également avec les autorités de là-bas.

Il restait donc à définir les modalités de cette reddition au cœur d'un amas de rumeurs dont Brazzaville est coutumière. Il a souvent été dit que des forces obscures, tentaculaires, tiraient les ficelles de cette situation, que les initiatives se multipliaient sur le terrain sans aucune coordination, que le statu quo profitait aux opposants radicaux qui en faisaient leur petit bol de lait sur place et à l'étranger. Tout ceci est difficile à vérifier. L'accord de Kinkala est-il parfait sur toute la ligne ? Il est assurément un pas significatif dans la mise en œuvre du processus de sortie de crise que compte conduire la Commission ad hoc paritaire de suivi dont la création a été annoncée par les parties signataires.

Défense évanescence

Au fait, à quoi aura servi ce énième coup de sang du pas-



L'Accord prévoit le retour des déplacés dans leurs villages

teur Ntoumi ? À sceller un retour en arrière dommageable pour le pays tout entier et pour le département du Pool sorti il y a peu grandi de sa municipalisation accélérée en 2012. La célébration, cette année-là, de la fête nationale du 15 août dans le chef-lieu Kinkala avait laissé une très belle impression d'un territoire qui renaissait après des années de violence avec la même rébellion éclatée pour rappel en décembre 1998.

Dans ce même enchaînement de bonnes perspectives pour

ninjas-nsiloulous sur l'intention de leur chef de prendre le pouvoir par les armes, ils racontent assez confusément que cette idée ne l'a jamais traversé. Alors que veut-il ? Que voulez-vous tous ensemble ? Les réponses qu'ils avancent s'inscrivent quasiment dans le même chapitre : ils n'en savent presque pas grand-chose. Peut-être font-ils partie de la « masse commune » de ceux qui suivent sans trop savoir pourquoi des chefs qui eux savent tout. On n'imagine tout de même pas que les nombreuses

en situation macro-économique difficile, ne pourrait mener à bien sans le concours de ses partenaires extérieurs. Heureusement que certains de ces partenaires ont pris la mesure de la chose en apportant de l'aide humanitaire aux déplacés. Ils pourront sans doute accompagner le DDR envisagé. Combien sont-ils au total ces ex-combattants à absorber par la réinsertion ? Un millier ? Un peu moins ? La tâche qui attend la Commission ad hoc paritaire de suivi est lourde et mérite d'être menée avec doigté. D'autant que se posera aussi, finalement, la question de Frédéric Bintsamou lui-même.

Que le train reprenne à siffler

Dans la foulée de la traque qu'il a fait déclencher contre lui après les attaques du 4 avril 2016, le Conseil national des républicains, parti politique du pasteur Ntoumi, avait été dissous. Comment va-t-il se réinsérer dans le cours normal de la vie politique et sociale ? Que reste-t-il des actions de justice qui le visaient ? Quelle amende honorable compte-t-il faire en direction de Congolais, ses compatriotes, meurtris par les violences résultant de ses prises de position ?

Autant de questions qui se posent après l'avènement de ce « grand jour » que célébrait, non sans une certaine émotion, Jean Gustave Ntongo, son représentant, mais aussi d'autres Congolais basés au pays ou ailleurs. Pour beaucoup, l'accord du 23 décembre marque le début de la fin des violences armées relevant du fait politique. Le Congo a trop souffert de ces allers-retours hystériques. Il est temps donc que la paix revienne, que le train circule à nouveau sur les lignes du CFCO, que les routes nationales et secondaires traversant le Pool ne fassent plus craindre le pire à ceux qui les empruntent dans le noble but de continuer à vivre et travailler.

Gankama N'Siah



Cette ambulance incendiée par les miliciens dans le Pool a marqué les esprits

le Pool étaient lancés les travaux de construction de la route Ngambari-Mindouli. Par ailleurs, l'inauguration, en 2016, de la route lourde Brazzaville-Pointe-Noire complétait harmonieusement la chaîne des transports routiers et ferroviaires entre les deux plus grandes villes du Congo, puisque le CFCO, malmené lui aussi par les troubles sociopolitiques, était de nouveau opérationnel.

Traversé par les deux voies, le Pool, en tout état de cause, bénéficiait au même titre que le Kouilou, le Niari et le Bouenza, d'atouts indéniables sur le chemin de la relance de l'activité économique. L'exposition à la vente de produits divers, agricoles surtout, fruit du labeur des paysans installés le long des deux tronçons, est un des maillons de cette relance qui bénéficie à la population.

Quand on pose la question aux

incursions armées menées contre Brazzaville avec tant de victimes enregistrées ne sont guidées que par le seul plaisir de faire parler la poudre.

L'Etat régalien

Il est vrai, cependant, qu'en vingt années d'une rébellion qui a sa base vitale dans le Pool, une bonne partie de la jeunesse de ce département embrigadée dans ce mouvement est sortie du cycle scolaire et de formation. Cette jeunesse va nécessairement tomber dans les bras du gouvernement, garant de la paix et de la sécurité des biens et des personnes, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale. L'Etat n'y peut rien, pourrait-on dire.

Cette jeunesse sortie du cycle scolaire et de formation espère désormais un programme DDR (démobilisation, désarmement et réinsertion) que le Congo,



Peut-être le train pourrait-il à nouveau emprunter le Cfc

GOUVERNANCE

Le Congo veut s'appuyer sur l'étude prospective

Le nouveau dispositif est censé aider le gouvernement dans la mise en œuvre des projets de développement et va bientôt être inséré dans la planification des investissements publics dans le pays.

Un atelier national de renforcement des capacités des directeurs des études et de la planification (Dep), organisé du 21 au 23 décembre, a permis aux cadres des ministères sectoriels de poser les bases de la réforme de mode de gestion des investissements publics et l'exécution du nouveau Plan national de développement 2018-2022.

L'objectif de cette session de formation à l'endroit des cadres de la Dep était d'améliorer leur performance et de formuler des

perspectives pour les cinq prochaines années. Les participants ont recommandé notamment la formation continue des agents de la Dep à travers des séances d'harmonisation des procédures en matière de statistiques et de planification chaque trimestre.

« Mais surtout la mise à la disposition d'un système d'informations (réseaux intranet et extranet) et la mutation de la Dep en direction des études, de la planification et de la prospective », ont-t-ils proposé.

L'étude prospective proposée est la démarche qui vise, par une approche rationnelle et holistique, à réunir les conditions pour les projets futurs. Elle ne consiste pas à prévoir l'avenir mais à élaborer des scénarios possibles et impossibles dans leurs perceptions du



Les quatre membres du gouvernement au lancement de l'atelier

moment sur la base de l'analyse des données disponibles, à savoir sur l'état des lieux, les tendances lourdes, les phénomènes d'émergence...

« Ces trois jours de réflexion donnent jour à la proposition d'un nouveau cadre juridique

et réglementaire réorganisant la Dep, pour mieux répondre aux questions de planification, d'études et de suivi-évaluation dans les ministères », a déclaré, lors de la clôture de l'activité, le ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, In-

grid Ebouka-Babackas.

Notons que l'ouverture de cet atelier avait connu la participation des ministres Henri Djombo, de l'Agriculture; Antoinette Dinga-Dzondo des Affaires sociales; et de Fidèle Dimou, des Transports.

Fiacre Kombo

BRAZZAVILLE

Reprise timide du service dans les administrations après la fête de la Nativité

Tout a tourné au ralenti le 26 décembre dans la capitale, au lendemain de Noël. Une léthargie s'est emparée de certaines administrations publiques, espaces commerciaux et transports en commun. Peu d'employés, hauts cadres y compris, ont répondu présents à leurs postes de travail alors que la journée n'a pas été décrétée fériée.

Devant les ascenseurs d'un immeuble administratif, juste quelques usagers. Généralement à 11h, c'est la foule en ces lieux. Mais ce mardi marquant le début d'une semaine de travail a été tout à fait particulier. Les bureaux n'ont pas fait le plein. Sur les grandes artères, la circulation

obtenir l'autorisation de repartir chez lui, alors qu'il n'est pas encore 13h. « Je ne me sens pas bien », lance-t-il à l'un de ses collègues.

Dans une autre structure, l'un des responsables a remarqué qu'une bonne partie de l'effectif est absente. « Certains sont en permission, d'autres ont saisi l'occasion de cette fête des enfants pour prendre leurs congés. Le peu de personnel qui reste arrive en traînant les pieds et c'est difficile de faire avancer le travail qui est pourtant plus volumineux par rapport à l'effectif présent », a-t-il confié. Toutefois, dans d'autres administrations privées, les responsables se sont montrés compréhensifs et indulgents.

la reprise normale du travail ou des activités pour des personnes qui ont veillé tard et consommé de l'alcool. Dans ce cas, la récupération s'avère assez difficile. C'est normal que les gens soient fatigués après les fêtes. Il aurait été mieux qu'on nous accorde la journée du 26 pour bien récupérer. Mais ça n'a pas été le cas. Alors, certains se sont eux-mêmes octroyés du repos », a expliqué Jean Mavoungou, fonctionnaire. Cependant, il a avoué s'être rendu le weekend en banque pour percevoir son salaire.

Si la plupart des fonctionnaires ont décidé de s'accorder un jour de repos en plus, d'autres ont répondu présents à leur poste de travail. « Je me suis rendu sans trop de difficulté à mon lieu de travail ce matin. Il n'y avait pas d'affluence sur les routes, contrairement au weekend où des embouteillages monstres ont été constatés », a renchéri un agent du ministère de la Justice. Présente à son lieu de travail, Cécile, célibataire, mère de quatre enfants, la quarantaine révolue, a profité de notre passage pour exhorter les Congolais à la prise de conscience et à l'amour du travail. Pour elle, « l'heure n'est plus à la fainéantise. Mettons-nous au travail afin de bâtir un Congo nouveau. Nous devons prendre conscience car la destinée de notre pays est entre nos mains ».

A cette allure, les administrations risqueront d'enregistrer un grand nombre d'absents le 2 janvier, au lendemain de la Saint-Sylvestre, à moins qu'une journée fériée soit décrétée par les autorités. S'il n'en est pas le cas aussi, les fonctionnaires champions des congés et autres déserteurs trouveront encore une occasion pour allonger leur repos jusqu'à mercredi, voire jeudi.

Yvette Reine Nzaba

SÉCURISATION DU VIADUC DE KINTÉLÉ

La population riveraine sommée de libérer les lieux

Le ministre des Affaires foncières et du domaine public, chargé des relations avec le parlement, Pierre Mabiala, a accordé, le 26 décembre, quatre mois à compter de janvier 2018, aux occupants des emprises de l'ouvrage de les libérer en attendant que le gouvernement ne décide des modalités de leur déguerpissement.

Depuis que le gouvernement a construit le viaduc, la zone située le long de cette route qui mène à Kintélé fait l'objet d'une expan-

la. De parcelle en parcelle, de manière pédagogique, il a présenté à ces occupants illégaux le danger qu'ils courent en s'installant sur une zone extrêmement dangereuse. Pierre Mabiala leur a expliqué le danger qui menace cette bretelle du fait de leur incivisme. Pendant les échanges, ces occupants ont accepté de libérer les lieux moyennant une indemnité financière.

Le ministre Pierre Mabiala a souligné que conformément à la loi, il ne s'agira pas d'une expropriation légale qui donne lieu à une allocation



Une vue d'une érosion déclarée à quelques encablures du viaduc/photo Adiac

sion démographique. Attirée par la beauté de cette voie, la population a occupé anarchiquement des parcelles de terrain le long de la route et érigé des habitations. Dans la zone de Ngamakosso, plusieurs têtes d'érosions se sont déjà déclarées, menaçant dangereusement l'accès à la banlieue nord de la capitale.

« Ce matin, nous avons voulu effectuer une visite domaniale destinée au viaduc, qui est déjà menacé de destruction du fait de l'occupation anarchique de la population, qui y a occupé des parcelles, pourtant une zone non constructible étant sur une montagne sablonneuse présentant un grand versant », a expliqué le ministre Pierre Mabiala.

de l'Etat, parce que la zone occupée est mise en défend.

« Nous leur avons notifié le déguerpissement dont les modalités vont être examinées par le gouvernement. A mon avis, il ne sera pas question d'une expropriation, parce qu'on n'exproprie que celui qui possède le bien qui fait l'objet d'une expropriation. Ici, il s'agit d'une montagne sablonneuse qui est un bien de l'Etat. Ces occupants ne sont pas propriétaires et ne pourront bénéficier d'une procédure d'expropriation. Ils doivent subir simplement la procédure de déguerpissement », a-t-il lancé.

Firmin Oyé



Pas d'embouteillages ce mardi sur les grandes artères de la capitale/crédit photo Adiac

a été fluide, contrairement aux bouchons et affluences dans les arrêts de bus constatés la veille.

« Il y a pourtant une continuité du service public, malgré les lourdeurs liées à un long weekend de fête. Je sors d'une réunion de préparation d'un séminaire. », se défend Christophe, en service dans un ministère. Plusieurs fonctionnaires ont avoué sous anonymat qu'ils sont arrivés au bureau autour de 10h. Dans un autre ministère, un employé attend de rencontrer son supérieur hiérarchique pour

Ici et là, quelques employés sont arrivés aux lieux de travail pour « faire tout simplement acte de présence » et courir dans les banques pour toucher le salaire du mois, versé pendant le weekend (samedi et dimanche), juste avant la fête de Noël.

« L'heure n'est plus à la fainéantise »

Selon certains, cette reprise timide pourrait trouver son explication par le fait que la fête a eu lieu en début de semaine, « ce qui ne semble pas favoriser

FÊTE DE LA NATIVITÉ

Des élans de solidarité manifestés à l'égard des tout-petits

La Fondation Congo-Assistance a distribué des cadeaux aux enfants

Pour cette année encore, plus d'une centaine d'enfants choisis dans les neuf arrondissements de Brazzaville, y compris les enfants drépanocytaires, ont été accueillis au siège de la structure à l'occasion de l'arbre de Noël organisé le 25 décembre.

Les enfants ont été gâtés au vu de la qualité des cadeaux que chacun d'eux a reçus des mains des responsables de Congo-Assistance. Les gamins ont eu droit également à un déjeuner.

La présidente de la structure, Antoinette Sassou N'Gusso, représentée par les chargées des affaires sociales, a choisi, non seulement d'offrir des jouets et produits de première nécessité aux enfants et à quelques personnes démunies, mais également de procéder à l'amélioration de leur condition de vie dans les centres d'hébergement.

C'est le cas de l'orphelinat « Notre dame de divine miséricorde, Espace Morgane » qui a fait peau neuve grâce à la contribution de l'épouse du chef de l'Etat. En effet, l'intérieur de ce centre qui compte soixante-quatre enfants a été complètement aménagé et repeint. A l'extérieur, un hangar a été construit et des pavés installés pour mettre un terme aux



Séance de distribution des cadeaux aux plus petits

dégâts provoqués lors des fortes pluies.

Touchée par cette marque de générosité, la responsable de cet orphelinat, la sœur Augustine Babingui Miékountima, s'est exprimée en ces termes: « De milliers d'orphelins subissent presque partout dans le monde le poids de la haine des hommes et de la nature pour vivre loin de toute garantie d'un avenir fleuri d'assurance. Grâce à la sensibilité de quelques personnes, des efforts réels sont visibles, des énergies mobilisées pour aider ces enfants, déboussolés qui ont juste besoin d'une attention de la part des adultes ». En signe de bénédiction, elle estime que « Dieu est là pour encourager les âmes de grandeur par cette communion avec

ceux qui souffrent et pleurent pour tenter de redonner courage et persévérance ».

Pour la sœur Augustine, ce genre d'initiative est à féliciter car il contribue à l'épanouissement des enfants et permet de diminuer le stress chez les parents pour lesquels cette tâche devenait véritablement compliquée. Elle s'est dit comblée d'une « joie ineffable », et a rassuré d'apporter en tout temps la joie à « ceux dont la nature et la méchanceté des hommes n'ont pas ménagé dans le bon sens ».

Heureux à leur tour d'avoir reçu des jouets, les enfants ont remercié l'épouse du chef de l'Etat en lui envoyant des bénédictions afin que ce genre d'initiative soit pérennisé.

Yvette Reine Nzaba

Des vivres aux enfants de l'orphelinat Maison-Notre-Dame de Nazareth

Le promoteur de l'Institut inspecteur Jean Biyouidi, Axel De Lourdes, a profité de la cérémonie d'émulation de ses élèves du cycle primaire, le 23 décembre, pour offrir des dons aux enfants de l'orphelinat situé à Ouenzé, le cinquième arrondissement de Brazzaville.

La politique visée depuis belle lurette par l'institut c'est de participer aussi aux œuvres caritatives. « Un bon établissement n'est pas que celui qui vise le gain, mais c'est celui qui participe aussi aux œuvres caritatives », a indiqué Axel De Lourdes.

Le directeur des études de l'établissement, Gery Nsayi, a annoncé que l'émulation s'inscrit dans le cadre de la première année de

reliance au niveau du cycle primaire. Il en est de même pour la remise des dons. En effet, depuis que cet établissement avait fermé ses portes après le décès de son fondateur, c'est à peine une année qu'il a repris ses activités. La nouvelle direction a pensé restaurer les œuvres caritatives à l'endroit de certains enfants qui ne sont pas soutenus.

« Cette initiative est en réalité celle de l'ancien promoteur de l'institut qui était très social et nous n'avons pas voulu être en marge de celle-ci. Nous nous sommes dit qu'à notre deuxième année, nous ne pouvons pas négliger ces bonnes initiatives. Comme nous avons ressuscité l'école, il nous fallait aussi ressusciter tout ce qui a été bien pour l'établissement. C'est pourquoi, en dépit de cette période difficile, nous avons

pu réunir une somme et ceci avec la participation de nos élèves qui ont contribué à la hauteur de 100F CFA pour certains et 500 FCFA pour d'autres. Grâce à cette somme nous avons pensé nous ouvrir aux autres enfants qui n'ont pas de soutien », a déclaré Gery Nsayi.

Pour l'année scolaire 2018-2019, la direction de l'établissement s'est engagée à prendre en compte trois ou quatre élèves d'un autre orphelinat qui vont fréquenter dans leur établissement, de l'école primaire jusqu'au lycée, sans payer les frais d'écolage. « C'est dans ce sens que nous voudrions étendre notre charité par la gratuité d'écolage aux enfants des orphelinats », a-t-il ajouté. Après avoir reçu un échantillon de don des mains du promoteur de cet institut, l'encadreur de l'orphelinat Maison-Notre-Dame de Nazareth, Abel Roger Ivanguy-Yombi, s'en est réjoui. Il a salué la promesse faite par la direction de cet institut d'inscrire gratuitement trois ou quatre enfants d'un des orphelinats de Brazzaville et de les prendre en charge. Par ailleurs, pour ce qui est de l'émulation, le directeur des études a annoncé qu'il y en aura pour les élèves du cycle secondaire, premier et deuxième degré. Mais la grande émulation aura lieu à la fin de l'année scolaire.

Rosalie Bindika

Le ministère de la Défense nationale redonne le sourire aux orphelins des FAC

De nombreux enfants issus de soixante-treize familles des militaires et gendarmes tombés et blessés en opération ont reçu, le 24 décembre, au Cercle mess des officiers de Brazzaville, des kits de jouets comprenant des jeux récréatifs et éducatifs.

Le ministère de la Défense nationale a offert, à l'occasion de la fête de la Nativité, des jouets à plusieurs enfants orphelins des Forces armées congolaises (FAC) et gendarmerie nationale. En effet, parmi les soixante-treize familles concernées, on a noté cinquante-huit des personnels militaires décédés en opération. Intervenant en premier à cette occasion, le directeur de la fonction militaire et de l'action sociale, le commissaire colonel Serge Alain Mboundou Nzambi, a indiqué que ce rassemblement d'enfants leur permet de ne pas oublier les vaillants combattants tombés au champs d'honneur. « Protéger la nation et les concitoyens est l'engagement quotidien dont s'acquittent avec dévouement et abnégation



La conseillère à la santé et à l'action sociale du ministre de la Défense nationale, colonel Gisèle Magnoungou Dellot avec les enfants/Adiac

tion les Forces armées congolaises et la gendarmerie nationale. C'est pour témoigner la reconnaissance à la hauteur de leur engagement que vous avez décidé, malgré une conjoncture économique difficile, d'organiser cette année une fête à l'endroit des enfants des décédés et blessés en opération », a-t-il expliqué.

Présidant la cérémonie, le Directeur général de l'administration et des finances (Dgaf) a rappelé que la spécialité de Noël de cette année est qu'elle est dédiée aux orphelins des personnels militaires et gendarmes décédés dans des conditions parfois tragiques et brutales. Selon lui, des familles des militaires confrontées à l'absence d'un être cher peuvent être soutenues et épaulées tant soit peu lorsqu'elles en manifestent le besoin. « Nous avons invité ces enfants ce matin, nous voulons qu'ils retrouvent la joie de vivre et le bonheur que chacun d'eux est endroit de ressentir à la proche de cette fête mythique qui est Noël. Je souhaite que vous profitiez au maximum et que vous rentriez à la maison, heureux, avec plein de souvenirs agréables ainsi que de nouveaux amis », a souhaité le commissaire de 1ère classe, Eugène Alain Yves Aignan Mpara, conscient du fait que la famille du militaire ou du gendarme, confrontée à l'éloignement et à l'absence d'un être cher, vit une situation particulièrement difficile.

« Améliorer les modalités de mise en œuvre du droit à réparation pour renforcer l'accompagnement des blessés »

Le Dgaf a, par ailleurs, annoncé que le ministère de la Défense nationale a engagé, depuis le début de cette année, un effort considérable en vue d'améliorer les modalités de mise en œuvre du droit à réparation pour renforcer l'accompagnement des blessés. Ceci, pour la reconnaissance de la nation pour qu'elle soit à la hauteur de l'engagement et des sacrifices consentis par les militaires et gendarmes. « Aussi, cette activité est le fruit de la volonté politique du ministre de la Défense nationale qui a fait de la condition militaire une priorité pleinement assumée par le commandement », a-t-il déclaré, précisant que le soutien social proposé aux familles des militaires et gendarmes projetés en opération participait pleinement à la capacité opérationnelle.

Parfait Wilfried Douniama



L'encadreur de l'orphelinat s'exprimant après avoir reçu le don

ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Remise officielle du réseau à fibre optique Central Africa Backbone Congo-Gabon

La cérémonie a eu lieu, le 22 décembre, à Lékoko, district de Mbinda, dans le département du Niari, sous la houlette du ministre de tutelle, Léon Juste Ibombo.

Le réseau à très haut débit en fibre optique reliant la République du Congo à celle du Gabon est le fruit de la coopération entre l'État congolais et la Banque mondiale, a expliqué le ministre Léon Juste Ibombo, dégagant l'intérêt de ce projet pour la sous-région Afrique centrale. Cette infrastructure, a-t-il dit, vise l'extension géographique du réseau de fibre optique et la réduction du coût des services de communication, dans le cadre de l'intégration sous-régionale. Elle contribuera fortement au développement économique du Congo ainsi qu'à l'inclusion numérique. « Les opérateurs des services, opérateurs télécoms, de télévision et de radio, les prestataires de services, fournisseurs d'accès à Internet, fournisseurs de SVA, services à valeur ajoutée,

PME et entreprises des technologies de l'information et de la communication (...) sauront tirer parti de cette infrastructure à très haut débit. », a déclaré le ministre, qui a remercié le président de la République pour son soutien dans le déploiement des infrastructures haut débit en fibre optique au Congo. Pour sa part, Yvon Didier Miéhakanda, coordonnateur du projet Central Africa Backbone (CAB), a indiqué qu'en plus de son objectif principal fondé sur la création d'un réseau en fibre optique reliant tous les pays de la sous-région Afrique centrale à travers l'ensemble de ses composantes, ce projet régional vise la promotion des technologies de l'information et de la communication, la création d'un environnement favorable au développement de l'économie numérique. « Il est cependant indéniable que l'accomplissement le plus marquant du projet CAB, depuis sa création, il y a six ans, est la construction du réseau en fibre optique



Le ministre Léon Juste Ibombo réceptionnant la fibre optique CAB Congo-Gabon entre le Congo et le Gabon dont on célèbre aujourd'hui la fin des travaux. Il ne s'agit néanmoins que d'une étape car à la faveur d'un accord entre le gouvernement congolais et la Banque africaine de développement, les prochains jours verront sortir de terre le premier Data Center national congolais. », a-t-il signifié. Yvon Didier Miéhakanda a ajouté qu'avec l'expérience acquise, d'autres nouveaux réseaux en fibre optique seront construits

pour permettre de se connecter avec le Cameroun, la République centrafricaine et l'Angola. La réalisation de cette infrastructure a coûté environ quinze milliards de francs CFA. Le projet a été cofinancé par la Banque mondiale et le gouvernement congolais. L'initiative du projet CAB a été prise en 2008, lors du sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, dans le cadre de l'intégration sous-régionale, à travers les infrastructures large bande à fibre optique, tenu à N'Djamena, au Tchad. Notons que la remise officielle de cette infrastructure s'est déroulée en présence d'Yves Ikonga, conseiller du président de la République chargé des Télécommunications et du numérique; des autorités civiles et militaires de la sous-préfecture de Mbinda; des responsables des sociétés partenaires et des invités.

Séverin Ibara

HÔPITAL GÉNÉRAL ADOLPHE-SICÉ

Le comité de direction a tenu sa première session ordinaire

De nombreuses décisions ont été prises au sortir des travaux qui se sont tenus, le 22 décembre, sous le patronage de Richard Bilekoti, président du comité.

sance du plateau technique ne pouvant permettre de disposer d'une offre diagnostique et thérapeutique suffisante et de qualité, les faibles allocations de l'État en termes de budget de fonctionne-

conseils de gestion des services et la direction de la logistique et du patrimoine, formaliser le dialogue social par une réunion mensuelle, participer aux activités de santé publique avec l'équipe cadre du district sanitaire et avec le département sanitaire, mettre en place la pharmacie hospitalière et former les prescripteurs à l'usage des médicaments génériques, assurer le financement communautaire et solidaire des programmes de gratuité.

Aussi le comité de direction a-t-il recommandé de faire des plaidoyers sur les équipements prioritaires, auprès du conseil municipal de Pointe-Noire sur la prise en charge des cas des indigents, le redéploiement des agents au profit de l'hôpital général. Au titre de délibérations, les comptes administratifs et financiers ont été adoptés, tout comme le programme d'investissement prioritaire adopté après amendements comme l'ont été aussi les plans d'embauche, de licenciement et d'action opérationnelle 2018.

En outre, il a été demandé, en accord avec le comité de direction, la nomenclature et la tarification des actes. Quant au projet de budget de l'an prochain, une réunion extraordinaire sera convoquée au premier trimestre 2018 à ce sujet. En se félicitant des échanges fructueux et de la sérénité des débats lors des travaux, Richard Bilekoti n'a pas caché sa satisfaction au regard de ces décisions stratégiques qui vont, à coup sûr, permettre l'amélioration de l'offre des soins de l'hôpital général.

Hervé Brice Mampouya



La tribune officielle lors des travaux du comité de direction

L'augmentation et l'amélioration de la qualité des soins et des services à l'hôpital général Adolphe-Sicé de Pointe-Noire ont été au centre des échanges de la session inaugurale du comité de direction de cette structure sanitaire pour répondre aux attentes de la population qui en est la principale bénéficiaire. « Au nombre de maux dont souffre l'hôpital général Adolphe-Sicé, on peut citer la structure pavillonnaire qui s'étend sur plus de sept hectares, l'encombrement des services d'hospitalisation et l'errance des parents et autres gardes malades, la vétusté des bâtiments datant des années 1930, les réseaux d'adduction d'eau et d'électricité, l'insuffi-

ment qui ne sont pas en faveur d'une offre adaptée à la demande, avec la capacité d'hébergement de six cents lits, l'hôpital général Adolphe-Sicé compte vingt et un services cliniques et médico-techniques pour des ressources humaines insuffisantes qui s'élèvent à mille cent soixante-treize agents », a dit le médecin-Lieutenant colonel Jean Raoul Chocolat, directeur de l'hôpital général Adolphe-Sicé.

Au terme des travaux, le comité de direction a recommandé d'installer le comité de trésorerie, assurer la régularité de la conciliation entre la recette hospitalière, la délégation du contrôle budgétaire et la direction économique et financière, mettre en place les

SÉCURISATION DES FÊTES

Deux présumés malfaiteurs mis aux arrêts dans la ville côtière

Deux hommes hors-la-loi de nationalité congolaise ont été présentés, le 25 décembre à la presse, par les services de police du Kouilou et de Pointe-Noire commis à l'opération Uppercut plus 2017.



Les malfaiteurs et les filles arrêtés

Selon les services de police des deux départements, les deux hommes, notamment Malonga Guy Michel et Miassingamana Bienvenu, ont été arrêtés au quartier Ngoyo la Pleine, situé dans le sixième arrondissement. Ces derniers évoluent dans la société de gardiennage GDS Sécurité. Leurs agissements blâmables ont été signalés aux services de police par les habitants de ce quartier. Ces inciviques usent fréquemment de leurs uniformes de service qui ressemblent à celles des policiers afin de procéder au rançonnage des commerçants ouest africains. Ils opèrent en exigeant à ces paisibles commerçants de leur fournir quelques documents réservés au contrôle de police administrative comme l'effigie du président de la République, le numéro d'identification unique, le registre de commerce, le fonds de garantie, le contrat de bail et autres.

Outre les deux présumés malfaiteurs, deux jeunes filles, à savoir Mfumio Namutala Mercia et Ndzaou Irène, se retrouvent dans les mailles de la police pour trouble à l'ordre public dans un débit de boisson dénommé Poste Avancé situé dans le deuxième arrondissement, Mvou-Mvou.

Notons que l'opération de police Uppercut plus 2017a été lancée le 9 décembre en vue de renforcer la sécurisation des personnes et des biens en période des fêtes. Depuis son lancement, les services de police du Kouilou et de Pointe-Noire ont déjà mis fin à l'évolution de plusieurs phénomènes susceptibles de troubler l'ordre public sous l'impulsion du directeur départemental de la police, le colonel de police Serge Pépin Itoua Poto. Cette opération a été saluée par les habitants de Pointe-Noire et du Kouilou.

Séverin Ibara

FÊTE DE NOËL

L'ONG A2EH donne le sourire aux déficients auditifs

À l'occasion de la fête des enfants, l'association Agir ensemble pour les enfants handicapés (A2EH) que dirige Joëlle Poaty a fait un don de jouets à l'Institut des déficients auditifs situé à Fouks, dans l'arrondissement 2, Mvou-Mvou, de la ville océane, en présence du représentant de l'établissement, Dieudonné Mikenzo, et des parents.

Composé de poupées et kits de cuisine pour les filles ainsi que de ballons et vélos pour les garçons, le geste du cœur a donné la joie aux bénéficiaires. La remise de jouets aux déficients auditifs de Pointe-Noire a coïncidé avec l'émulation du premier trimestre de cet établissement dont les résultats ont été jugés assez bien par le directeur des études, 66,66% du collègue au secondaire. « C'est un moment de grand bonheur que nous apprécions, parce qu'il permet aux enfants de se rencontrer, de s'amuser ensemble et de réaliser leur rêve », a souligné le secrétaire général de l'association, Harold Moussounda, qui a remercié le corps administratif pour son dévouement dans l'encadrement de ces enfants malentendants.

Il a également exprimé sa gratitude envers leur partenaire officiel, Congo Terminal, qui ne cesse de leur apporter le soutien malgré la conjoncture pour rendre heu-



Félicité Tchibondo remettant la poupée à une enfant (Adiac)

reux les déficients auditifs pendant la fête de la Nativité. Harold Moussounda a, au non de la présidente Joëlle Poaty, souhaité un joyeux Noël et une belle fête de fin d'an-

née aux enfants, à leurs parents et à tout le personnel de l'établissement. Très satisfait de ce geste d'amour et d'encouragement, le directeur des études de l'établissement, Dieudonné Mikenzo, a remercié le donateur. « L'association Agir ensemble pour les enfants handicapés est une organisation qui nous est à cœur. Elle nous soutient toujours dans les moments pareils. Nous sommes très contents parce que les enfants sont dans la joie », a-t-il dit.

Dieudonné Mikenzo a, par ailleurs, souligné le déficit du personnel enseignant et le manque de financement lié à la prise en charge de ces jeunes sourds. « Presque tous les professeurs spécialisés à l'enseignement des déficients auditifs sont admis à la retraite. Ce que nous faisons aujourd'hui, c'est juste pour que les enfants ne restent

pas à la maison. En dehors de cela, la situation actuelle de l'État fait que nous manquions même la craie, alors que nous sommes l'unique école des déficients auditifs pour Pointe-Noire et le Kouilou. Donc, si nous ne donnions pas le maximum de ration alimentaire aux enfants, ce serait difficile de les contenir », s'est-il plaint. Cependant, pour pallier le déficit d'enseignant, l'établissement a recouru aux volontaires. « Nous avons quelques volontaires non spécialisés qui viennent nous aider. Mais, à contre partie, nous leur assurons ne fût ce que le transport », a-t-il ajouté. D'où son cri du cœur envers toutes personnes de bonne foi pour leur venir en aide. « Nous demandons à ceux qui ont les moyens de venir nous assister à la prise en charge de ces enfants démunis », a-t-il martelé. Notons que l'Institut des déficients auditifs de Pointe-Noire dispose de trois cycles, le cycle de démutisation ou d'initiation avec deux classes, le cycle primaire avec six classes et le cycle professionnel avec quatre classes. Cette année, l'école a enregistré une croissance de 5% d'élèves.

Charlem Léa Legnoki

Le repas des enfants en rupture familiale agrémenté de sauts acrobatiques

Le Samu social Pointe-Noire, en collaboration avec la société de laiterie Cowbell, a permis aux enfants en rupture familiale, à son siège au quartier Mpita, dans l'arrondissement 1 Émery-Patrice-Lumumba, de passer le 25 décembre la fête de la Nativité dans l'allégresse sous les sauts périlleux des acrobates du Club Olympique.

Tous les enfants des sept structures membres du Réseau des intervenants dans le phénomène des enfants de la rue et ceux qui sont encore dans la rue ont été regroupés par le Samu social et la société de laiterie Cowbell au tour d'un repas de famille sous l'assistance des animateurs. Ils se sont exprimés à travers les différents concours de danse, de chant, de jeux et de sport. En effet, pour rendre plus agréable la 4e édition, le Samu social a invité le club de gymnastique Olympique pour faire plaisir aux enfants et jeunes.

Prenant la parole, le directeur du Samu social Pointe-Noire, John Tama, a dans son mot de circonstance remercié tous les partenaires qui ne cessent de leur apporter du soutien pour continuer à donner la chaleur parentale aux enfants et jeunes en rupture familiale. « C'est la fête de fin d'année. Chaque fois, on se retrouve avec les enfants qui n'ont pas la chance de vivre dans un contexte familiale équilibré, pour leur trouver un cadre où ils peuvent se réjouir. Il y a la fête dans les familles. Pourquoi pas pour les enfants défavorisés ? », a-t-il souligné.

Parlons du choix porté cette année sur le club des acrobates à ce repas, John Tama a indiqué que c'est dans le processus de la thérapie par le corps que sa structure a fait appel aux gymnastes. « On parle plus avec le corps que par la voix, la musique c'est communiquer avec la parole, la gymnastique c'est parler avec le corps. Nous

sommes dans un processus de thérapie. Quand on invite les gymnastes, c'est pour voir comment le corps peut s'exprimer. Ces enfants ont une présentation physique plus ou moins différente de celle des enfants qui sont dans des familles normales. Utiliser son corps pour faire ressentir ses émotions s'avère important dans un schéma de prise en charge », a-t-il estimé. « Ces gymnastes ont fait l'exhibition de la gymnastique contemporaine et classique, un moment de joie qui a égayé ces enfants en leur faisant oublier leur situation », a ajouté le directeur du Samu social

De son côté, le représentant du responsable marketing de Cowbell à Pointe-Noire, Giscard Kombo, dont la société collabore avec le Samu social depuis quatre ans, a remercié son partenaire et toutes les structures qui œuvrent dans la prise en charge des enfants en rupture familiale pour la franche collaboration. « Comme d'habitude, nous venons les accompagner à passer la fête de Noël ensemble avec les enfants en détresse pour leur apporter le sourire », a-t-il dit. Il a, par ailleurs, ajouté que dans le cadre du partenariat de sa société avec la Fondation de basketball Serge-Ibaka, un projet est à l'étude avec la fédération congolaise de la discipline sur la possibilité d'insérer les enfants qui s'intéressent au basketball dans les clubs de la place. « Nous avons organisé un tournoi au niveau du club BBS de Pointe-Noire avec ces enfants. L'objectif pour nous est de voir ce que ces centres de prise en charge proposent à ces enfants par rapport à nos objectifs en termes de Fondation Serge-Ibaka ». Soulignons qu'au niveau du Samu social, des études se poursuivent sur les centres de prises en charge adaptés à la situation des jeunes qui sont encore dans la rue.

C.L.L.

Le député de Mvouti 2 apporte le sourire à la population de Tchivala

Le député de la deuxième circonscription de Mvouti, dans le département du Kouilou, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou et son suppléant Alphonse Louvounou, ont célébré la fête de Noël le 25 décembre aux côtés des enfants et habitants de Tchivala.



Alphonse Louvounou remettant les vivres à la population (crédit photo DR)

Les deux autorités ont saisi l'opportunité pour offrir aux enfants de la localité des jouets de toutes sortes (voiturettes, ballons, poupées, guitares) et aux personnes âgées des vivres et des boissons.

Du chef du village à la mutuelle des jeunes de Tchivala en passant par les élèves, les bénéficiaires ont remercié les généreux donateurs pour le geste louable fait à leur endroit.

A cette occasion, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou a présenté à la population de Tchivala, Alphonse Louvounou, son suppléant qui siège à l'Assemblée nationale. « La seule chose que nous lui demandons est qu'il ne nous déçoive pas », a-t-il dit.

De son côté, Alphonse Louvounou a promis de ne ménager aucun effort pour mériter la confiance qui lui a été faite. « Je remercie le ministre Coussoud Mavoungou qui m'a choisi comme son suppléant. J'ai toujours été à ses côtés. À vous population, je demande votre soutien », a-t-il renchéri.

Hervé Brice Mampouya

MUSIQUE RELIGIEUSE

« Le temps de l'esprit vol 2, la grande grâce », nouvel opus de Belle Agniélé

La cérémonie de présentation et de dédicace de l'album a eu officiellement lieu le week-end dernier, à Brazzaville, avec l'appui du studio Patmos.

Produit par la maison MCI productions, *Le temps de l'esprit vol 2, la grande grâce* succède à l'album *Conversion*, en 2009; au maxi single *Ezo simba*, en 2011; *Le temps de l'esprit vol.1* en 2013; et au single *Espoir de demain* en 2014.

L'album contient onze titres plus un bonus intitulé *L'espoir de demain*, en hommage aux élèves. Les autres titres sont : «*Au nom de Jésus*»; «*Il n'y a que toi*»; «*Je t'aime Jésus*»; «*L'agneau immolé*»; «*Ma prophétie s'accomplira*»; «*Nasengi molimo*»; «*Mosungi*»; «*Nzambe asalaka*»; «*Yésu olembi biso te*»; «*Tia elikia*»; «*Nzambe*», chantées en français et en lingala. C'est une oeuvre multicolore aux rythmes variés comme le zook, le zouglou, la rumba avec des instruments tels la flûte et le saxo.

Cet opus, mixé au studio Gospel Records de Paris, a été mis sur le marché international le 8 juillet dernier. La première partie de sa présentation a été marquée par la



Belle Agniélé et le groupe Le Rocher des Ages sur scène

prestation de trois chansons, suivie de la consécration de l'album et de l'artiste faite par le pasteur Belloni. «*La grande grâce est une faveur imméritée, quelque chose auquel tu n'y attendais pas...*», at-il indiqué.

La réalisation de cet album n'a pas connu la participation d'autres artistes, la sœur Belle Agniélé l'a chanté avec son groupe. Cependant, il y a un titre qu'elle a chanté avec son producteur, Claude

Isidore Miéré.

«*Le temps de l'esprit vol.2, la grande grâce, est la continuité de l'album Le temps de l'esprit vol.1. Sa particularité, c'est le message et les sonorités que nous avons apportés au peuple de Dieu. J'ai déjà palpé la grâce de Dieu à travers cet opus, certainement ça sera la même chose pour toutes les personnes qui l'écouteront. Ma vie sur terre, c'est la grâce de Dieu, sans Dieu je ne serai pas*

là. Aussi, j'ai voulu exprimer mon amour, la grandeur de Dieu à travers cet album. Dire également que c'est encore possible», a déclaré l'artiste.

Des spectacles de proximité pour 2018

Pour l'année 2018, Belle Agniélé prévoit des spectacles de proximité. «*Avec ma maison de productions (MCI), nous sommes en train de voir comment nous allons lancer les concerts de*

proximité (en plein-air) dans tous les arrondissements de Brazzaville à partir de 2018, soit un arrondissement par mois pour faire connaître au grand public et au peuple de Dieu le message porté par la grande grâce. Notre souhait c'est aussi d'aller à l'intérieur du pays...», a dit Belle Agniélé.

En ce qui concerne toujours les concerts, elle va se produire en mars pour célébrer le mois de la femme. En juillet, elle donnera un méga concert son et lumière à Brazzaville, avant d'entamer, entre août et septembre, une grande tournée à l'intérieur du pays. Un autre concert est prévu à Pointe-Noire.

Belle Agniélé et son groupe Le Rocher des Ages ont reçu tour à tour les trophées ci-après : six Tam-Tam d'or et deux Sanza de Mfoa grâce à l'album *Conversion* ; le prix de l'excellence décerné par le ministère de la Culture et des arts et le prix de célébrité Awards.

Notons que la maison MCI productions que dirige Claude Isidore Miéré accompagne l'artiste dans son parcours depuis 2009 jusqu'à ce jour.

Rosalie Bindika

CHAMPIONNAT NATIONAL DE BASKET

AS La Grandeur et Brazza-basket au sommet

Les deux formations de la capitale sont sacrées championnes du Congo 2017 de la balle au panier, respectivement dans les versions messieurs et dames.

La 36^e édition de la compétition nationale de basketball a été un succès pour AS La Grandeur (ASG) et Brazza-basket. En finale masculine, les basketteurs de ASG ont donné du fil à retordre à ceux de Diables noirs en leur infligeant une défaite de 70 à 50. Cette finale a été la troisième confrontation entre les deux équipes en une année. D'abord au championnat départemental, l'équipe de Diables noirs s'était imposée, puis au play-off, AS La Grandeur avait pris sa revanche. Grâce à cette victoire, ASG succède ainsi à Inter club, ex-champion en titre.

Chez les dames, Brazza-basket, qui tient le haut du pavé de la discipline en version féminine au Congo depuis quelques années, a vaincu Etoile du Congo 77 à 57. Brazza-basket réédite donc l'exploit en conservant le trophée, d'autant plus que la saison passée, l'équipe a terminé la compétition sur la première marche du podium.

Du matériel moderne pour les ligues

En dehors des performances collectives, des talents individuels se sont révélés: Kas-



Le président de la Fécoket avec les basketteurs d'ASG/crédit photo Adiac

songo de Brazza-basket a été sacrée meilleure marqueuse avec 115 points. Yoa de ASG a décroché le même titre chez les messieurs avec 81 points. L'équipe d'Ewo s'est contentée du trophée de fair-play. Chacune des équipes participantes à ce championnat national a reçu un lot de ballons qui leur permettra de continuer à travailler au bercaïl. La ligue de Pointe-Noire est rentrée avec un marquoïr électronique pour ses tournois locaux. La Fédération congolaise de basketball (Fécoket) commence ainsi à doter les ligues départementales du matériel moderne afin de les sortir de l'empirisme.

Pour le président de la Fécoket, Bruno Jean Richard Itoua, la compétition a permis de rompre avec l'immobilisme après le désistement du Congo

à abriter l'Afro-basket 2017. «*C'est aussi une manière pour le bureau exécutif de la fédération de réaffirmer inlassablement son engagement à faire rayonner le basket congolais au plan national et international*», a-t-il expliqué, en soulignant que ce rendez-vous sportif national de la balle au panier a permis le brassage des jeunes sportifs venus de plusieurs départements du pays. Bruno Jean Richard Itoua s'est, par ailleurs, dit satisfait du niveau technique des athlètes, surtout ceux de l'arrière-pensée qui n'ont pas démerité face aux adversaires des grandes villes, comme Brazzaville et Pointe-Noire qui, du reste, ont été plus outillés, plus expérimentés et mieux entraînés... «*Continuez ainsi*», a encouragé le président de la Fécoket.

Rominique Makaya

TOURNOI INTERNATIONAL DE VOLLEYBALL "CALIXTE-NGANONGO"

Inter club s'en sort in extremis

C'est au tie-break que le club congolais a arraché sa victoire face aux Camerounais du club Efulan lors de la première journée de la compétition.

Les volleyeurs de l'Inter club ont réussi leur entrée en compétition à domicile. Mais la tâche n'a pas été du tout aisée face aux Camerounais d'Efulan, qui avaient du répondant. Inter club a remporté le premier set (25-20) pour se mettre en confiance, en vue de la poursuite de la confrontation. Mais l'équipe s'est fait ensuite peur. Efulan a renversé la vapeur en l'emportant sur les deux sets suivants (25-22), (25-21). Se sentant sur une mauvaise pente, Inter club a redoublé d'efforts pour arracher le tie-break (prolongation), en s'imposant au troisième set (25-21). C'est à cette étape décisive que les Congolais se sont finalement imposés (trois sets à deux). «*Nous sommes satisfaits de la victoire acquise dans la douleur, puisque l'adversaire était au point. Pour la suite de la compétition, nous devons travailler sur la réception et la défense, deux compartiments qui nous ont posé de problèmes, lors de cette première rencontre*», a déclaré l'entraîneur de l'Inter club, Louis Maba.

L'autre rencontre de cette première journée a opposé Kinda-Odzoho à Renaissance, deux clubs congolais. Sans forcer, dans un match à sens unique, la première équipe est venue à bout de la seconde (trois sets

à zéro). Pour les matches d'exhibition, chez les minimes, Renaissance s'est inclinée devant le Centre JCMopita (deux sets à zéro), même score pour la confrontation entre les deux équipes dans la catégorie cadette. «*Nous profitons de cette compétition pour remettre nos athlètes en jambes après le championnat national. Nous avons rencontré des équipes plus expérimentées. Il s'agit pour nous d'apprendre en permettant à nos jeunes athlètes de garder les automatismes*», a expliqué le président de Renaissance, Blaise Ngaba.

Selon le président de Kinda Odzoho, Guy Pepin Oyela, initiateur de la compétition sous-régionale, l'objectif visé est de préparer l'élite, puisque la compétition est réservée aux U-20. «*C'est une manière pour nous de permettre aux volleyeurs congolais d'être compétitifs, en se mesurant à ceux venus du Cameroun, de la RD Congo, de la Centrafrique et du Gabon*», a-t-il déclaré.

Le président de la Fédération congolaise de volleyball, Jean Claude Mopita, a, quant à lui, indiqué que sa structure engagera des discussions avec la Confédération africaine de la discipline pour que cette compétition devienne un tournoi officiel au niveau de la sous-région, Afrique centrale. Pour l'heure, le tournoi se poursuit au gymnase Henri-Elendé à Brazzaville, jusqu'au 30 du mois en cours.

R.M.